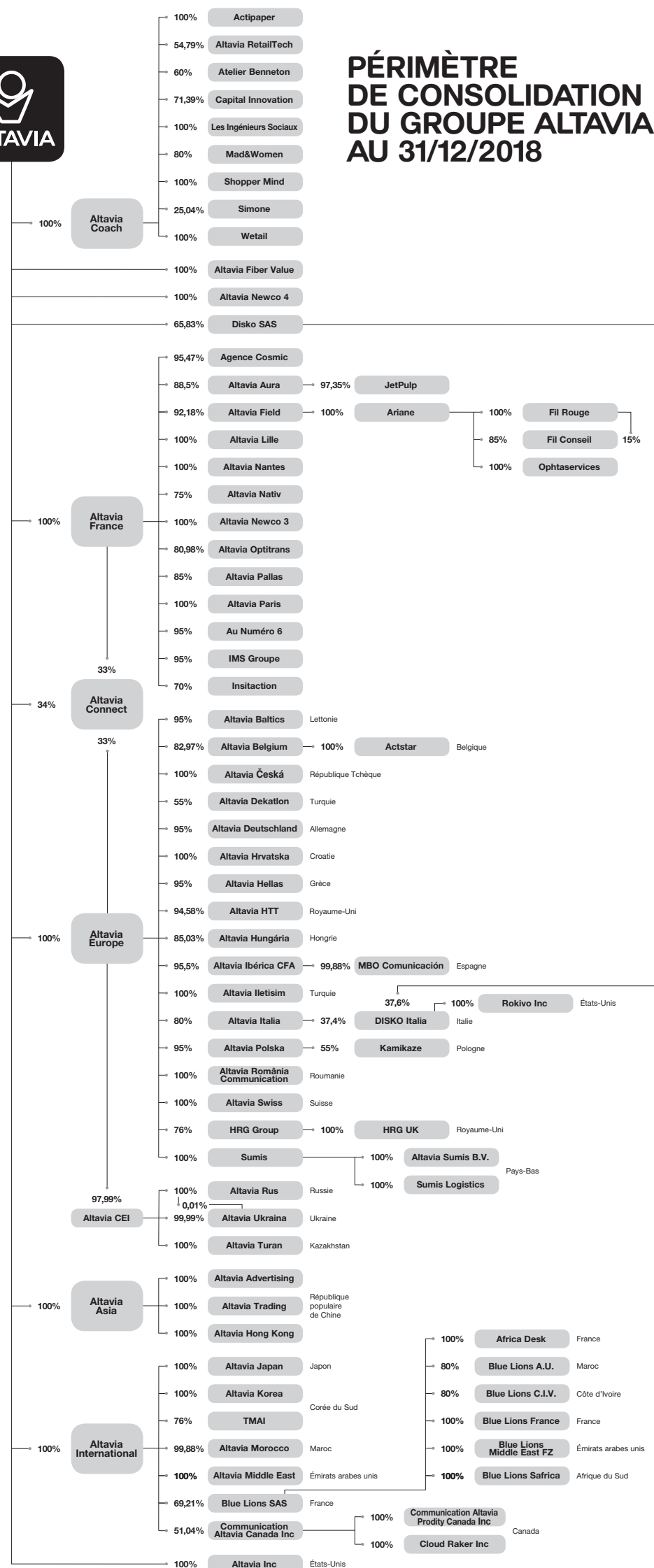


# RAPPORTE FINANCIER





# PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE ALTAVIA AU 31/12/2018



## COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2018

### BILAN CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

Actif	31/12/18	31/12/17
<b>Actif immobilisé</b>	<b>71 866</b>	<b>60 392</b>
Ecarts d'acquisition	note 3-1	55 649
Immobilisations incorporelles	note 3-2	2 808
Immobilisations corporelles	note 3-3	10 178
Immobilisations financières	note 3-4	3 008
Titres mis en équivalence	note 3-5	223
<b>Actif circulant</b>	<b>267 046</b>	<b>257 038</b>
Stocks et en-cours	note 3-6	32 720
Clients et comptes rattachés	note 3-7	146 270
Autres créances et comptes de régularisation	note 3-8	25 357
Valeurs mobilières de placement	note 3-9	14 626
Disponibilités		48 073
<b>Total de l'actif</b>	<b>338 912</b>	<b>317 430</b>

Passif	31/12/18	31/12/17
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>	<b>note 3-10</b>	<b>66 305</b>
Capital		3 846
Primes		2 446
Réserves et résultat consolidés (1)		60 013
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>note 3-10</b>	<b>3 928</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>note 3-11</b>	<b>7 690</b>
<b>Dettes</b>	<b>260 989</b>	<b>244 257</b>
Emprunts et dettes financières	note 3-12	53 268
Fournisseurs et comptes rattachés		139 469
Autres dettes et comptes de régularisation	note 3-13	68 252
<b>Total du passif</b>	<b>338 912</b>	<b>317 430</b>
(1) dont résultat net part du Groupe de l'exercice		6 876
		19 814

Les pourcentages exprimés dans l'organigramme ci-dessus, représentent les pourcentages de détention du capital social et des droits de vote.

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

		2018	2017
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>note 4-1</b>	<b>739 657</b>	<b>738 626</b>
Autres produits d'exploitation	note 4-2	11 952	6 013
Achats consommés		-627 038	-630 190
Charges de personnel	note 4-3	-94 758	-84 617
Autres charges d'exploitation		-2 546	-2 755
Impôts et taxes		-4 224	-2 686
Dotations aux amortissements et aux provisions	note 4-4	-6 031	-4 873
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>17 013</b>	<b>19 518</b>
Charges et produits financiers	note 4-5	-1 070	-645
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>15 943</b>	<b>18 873</b>
Charges et produits exceptionnels	note 4-6	-238	8 806
Impôts sur les résultats	note 4-7	-5 519	-6 348
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>10 186</b>	<b>21 331</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	note 3-5	21	34
Dotations aux provisions pour dépréciation des écarts d'acquisitions		-2 689	
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>7 518</b>	<b>21 365</b>
Intérêts minoritaires		642	1 551
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>6 876</b>	<b>19 814</b>
Résultat net part du Groupe par action	en €	5,4	15,5
Résultat par action avant dotation aux provisions des écarts d'acquisitions	en €	7,5	15,5
Résultat dilué par action	en €	5,4	15,5
<b>Revenu brut</b>		<b>159 812</b>	<b>140 252</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

	2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité :</b>		
Résultat net des sociétés intégrées après dotations et reprises aux provisions des écarts d'acquisitions	7 518	21 285
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Correction amortissements N-1		-6 372
- Amortissements, provisions et reclassements d'immobilisations	7 181	3 032
- Variation des impôts différés	163	223
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	135	
- Autres éliminations	3	
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>15 000</b>	<b>18 168</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
- Stocks et en-cours	-7 050	-120
- Créances d'exploitation	10 845	-18 527
- Dettes d'exploitation	-3 927	25 250
- Dividendes reçus	16	26
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>14 884</b>	<b>24 797</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :</b>		
Acquisitions d'immobilisations	-6 440	-2 977
Cessions d'immobilisations	388	558
Incidence des variations de périmètre	-12 276	-22 166
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-18 328</b>	<b>-24 585</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement :</b>		
Acquisitions et cessions d'actions Altavia		4 307
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-3 784	-3 600
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 326	-1 426
Émissions d'emprunts	24 036	4 270
Remboursements d'emprunts	-6 620	-1 405
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>12 306</b>	<b>2 146</b>
Incidence de la variation des taux de change	187	-109
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>9 049</b>	<b>2 249</b>
Trésorerie d'ouverture	43 202	40 953
Trésorerie de clôture	52 251	43 202

## ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

### Faits marquants de l'exercice 2018

Au cours de l'année 2018, le Groupe Altavia a notamment :

- pris une participation majoritaire dans la société UbiqToolBox, renommée Altavia RetailTech, à hauteur de 54,79% par Altavia Coach.
- pris une participation supplémentaire de 12% dans la société HRG par Altavia Europe la détenant alors à hauteur de 76%.
- créé la société Mad & Women, détenue par Altavia Coach.
- fusionné les sociétés Fel Concepts et Sumis Print.
- fusionné les sociétés Stylum, Rokivo et Disko SRL.
- procédé à une transmission universelle de patrimoine des sociétés Acyba et Crazy One au profit de JetPulp.
- acquis le groupe Fil Rouge, à hauteur de 92,18% par Altavia France.
- acquis le groupe Blue Lions, à hauteur de 69,21% par Altavia International.
- acquis la société Les Ingénieurs Sociaux par Altavia Coach à 100%.

### Évènements postérieurs à la clôture

Postérieurement à la clôture de décembre, certains évènements peuvent être mis en exergue :

- acquisition de la société Creative Capital par Altavia Asia.
- acquisition de la société Ask Marketing par Altavia Canada.

## 1. Principes et modalités de consolidation

### 1.1 Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe Altavia ont été établis en conformité avec les règles et méthodes comptables applicables en France relatives aux comptes consolidés en application du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable homologué le 22 juin 1999.

Les comptes sont exprimés en milliers d'euros.

### 1.2 Méthodes et critères de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises qu'Altavia SA contrôle de manière exclusive, par détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux états financiers des entreprises sur lesquelles la société Altavia SA exerce une influence notable.

#### 1.2.1 Dénomination et siège des sociétés consolidées

<b>Altavia (société mère)</b>	<b>1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France</b>
Actipaper	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Actstar	Avenue Louise, 287 Bte 10 - Bruxelles - Belgique
Africadesk	19, rue de Presbourg, 75016 Paris - France
Agence Cosmic	6, rue Royale - 75008 Paris - France
Altavia Advertising	Room 2202 and 2203, Floor 22, Zhongyu Plaza, A6 Gongti North Road, Chaoyang District, Beijing - Chine
Altavia Asia	Unit 7107B, Level 71, International Commerce Centre, 1 Austin Road West, Kowloon - Hong Kong
Altavia Aura	1, rue Pablo Picasso, Bâtiment l'Imprimerie - 42000 Saint-Étienne - France
Altavia Baltics	leriku iela 5, Riga, LV-1084 - Lettonie
Altavia Belgium	Avenue Louise, 287 Bte 5 - 1050 Bruxelles - Belgique
Altavia CEI	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Altavia Česká	Pocernicka 96/272, CP 108 00 - Prague 10 - République Tchèque
Altavia Coach	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Altavia Connect	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Altavia Dekatlon	Evliya Çelebi Mahallesi Meşrutiyet Cad. No:90 Bilsar Binası Kat: 4/1 - 34430 İstanbul - Turquie
Altavia Deutschland	Grafenberger Allee 100, 40237 Düsseldorf - Allemagne
Altavia Europe	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Altavia Fiber Value	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Altavia Field	10 bis, rue de la pature - 78420 Carrières-sur-Seine - France
Altavia France	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Altavia Hellas	Ethnikis Antistaseos 103 GR-15451 N. Psychiko (Athènes) - Grèce
Altavia Hong Kong	Flat 7107B 71/F, International Commerce Center, 1, Austin Road West Kowloon - Hong Kong
Altavia Hrvatska	Trg Petra Svačića 6, 10000 Zagreb - Croatie
Altavia HTT	4 Park Square, Newton Chambers Road, Sheffield, S35 2PH - Royaume-Uni

Altavia Hungária	1034 Budapest, Bécsi út 58 - Hongrie
Altavia Ibérica CFA	Calle Orense n°16, Madrid - Espagne
Altavia İletisim	Evliya Çelebi Mahallesi Meşrutiyet Cad. No:90 Bilsar Binası Kat: 4/1 - 34430 İstanbul - Turquie
Altavia Inc.	1675 South State St., Ste B, Dover, DE 19901 - États-Unis
Altavia International	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Altavia Italia	Alzaia Naviglio Pavese 78/3 - 20142 Milan - Italie
Altavia Japan	Ohchu Daiichi Building 2F, 2-8-13, Yoyogi, Shibuya-ku, Tokyo, 151-0053 - Japon
Altavia Korea	N°306 3rd Floor, Hyundai Liberty House, 70 Dokseodang-ro, 258, Hannam-dong, Yongsan-gu, 04420 Séoul - Corée du Sud
Altavia Lille	31-33, rue du Molinel - 59800 Lille - France
Altavia Middle East	Office No. 41-02, 41st FLR, Platinum Tower, Plot No. 1-2, JLT, Dubaï - Émirats arabes unis
Altavia Morocco	112 Bd d'Anfa, 2ème étage, Casablanca - Maroc
Altavia Nantes	19 bis, rue La Noue Bras de Fer - 44200 Nantes - France
Altavia Nativ	6, rue Royale - 75008 Paris - France
Altavia Newco3	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Altavia Newco4	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Altavia Optitrans	19, chemin de la Plaine - 69390 Vourles - France
Altavia Pallas	6, rue Royale - 75008 Paris - France
Altavia Paris	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Altavia Polska	Portico Office Building, ul. Spokojna 5, Varsovie - Pologne
Altavia RetailTech	1330, rue Gullibert de la Lauzière, Immeuble B2.9, PA Europarc de Pichaury - 13100 Aix-en-Provence - France
Altavia România Communication	178 rue Vasile Lascar, étage 2, appartement n°4, secteur 2, Bucarest - Roumanie
Altavia Rus	42, Novokuznetskaya Street, bld. 5, Moscou, 115054 - Russie
Altavia Swiss	Industriestrasse 47, Postfach 4461, 6304 Zug - Suisse
Altavia Trading	3rd Floor, Block A, No. 381 Pan Yu Road, Chang Ning District, Shanghai 200052 - Chine
Altavia Turan	Almalinsky district, ul. Naurzybay Batyra, 8, second floor, office 27, Almaty - Kazakhstan
Altavia Ukraina	Anischenka 3 let B, Kiev - 01010 - Ukraine
Ariane	10 bis, rue de la pature - 78420 Carrières-sur-Seine - France
Atelier Benneton	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
Au Numéro 6	6, rue Royale - 75008 Paris - France
Blue Lions CIV	Zone 4 C, Bietry, rue des Majorettes, Lot n°402 D, lot 59 TF, numéro 2146 du livre foncier de la commune de Bingerville - Marcory - Côte d'Ivoire
Blue Lions France	19, rue de Presbourg - 75016 Paris - France
Blue Lions Middle East FZ	Aurora Tower, Floor 7th Dubai Media city, Dubai - Émirats arabes unis
Blue Lions Safrica	Building 18, The Woodlands Office Park, 20 Woodlands Drive, Johannesburg 2191 - Afrique du Sud
Blue Lions SARL AU	Angle rue Taoufik Al Hakim et Najib Mahfoud, 6 <sup>ème</sup> étage, Gauthier, Casablanca - Maroc
Blue Lions SAS	19, rue de Presbourg - 75016 Paris - France
Capital Innovation	10, rue Blanqui - 93400 Saint-Ouen - France
Cloud Raker Inc.	1435 rue Saint-Alexandre, Suite 700, Montréal H3A 2G4 - Canada
Communication Altavia Canada Inc.	1435 rue Saint-Alexandre, Suite 700, Montréal H3A 2G4 - Canada
Communication Altavia Proditry Canada Inc.	1435 rue Saint-Alexandre, Suite 700, Montréal H3A 2G4 - Canada
DISKO Italia	7 via Maurizio Gonzaga Milan, CAP 20123 Milan - Italie
DISKO SAS	70 rue des Maraichers, 75020 Paris - France
Fil conseil	10 bis, rue de la pature - 78420 Carrières-sur-Seine - France
Fil Rouge	10 bis, rue de la pature - 78420 Carrières-sur-Seine - France
HRG Group Limited	Mercury House, 8 Sandy Way, Grange Park, Northampton, NN4 5EJ - Royaume-Uni
HRG UK Limited	Mercury House, 8 Sandy Way, Grange Park, Northampton, NN4 5EJ - Royaume-Uni
IMS Groupe	ZA du Bois, 4 rue du Tilleul - 59 840 Perenchies - France
Insitaction	22 rue de Bergues, 59000 Lille - France
JetPulp	12-14 avenue Tony Garnier, Le Quatuor, Bâtiment 4C - 69007 Lyon - France
Kamikaze	Piotrowska 262/264, 90-361 Łódź - Pologne
Les Ingénieurs Sociaux	50, rue de Courcelles - 75008 Paris - France
Mad & Women	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France
MBO Comunicación	Calle Orense n°16, Madrid - Espagne
Ophtaservices	21, rue Clément Marot - 75008 Paris - France
Rokivo Inc	333 Bush Street, suite 2020, San Francisco, CA 94104 - États-Unis
Shopper Mind	6, rue Royale - 75008 Paris - France
Simone	40, rue Sainte-Anne - 75002 Paris - France
Altavia Sumis Marketing Services BV	Amsterdamseweg 206, 1182 HL Amstelveen, Postbus 905, 1180AX Amstelveen - Pays-Bas
Sumis Logistics BV	Stephensonstraat 39, 2723 RM Zoetermeer - Pays-Bas
Altavia Sumis BV	Amsterdamseweg 206, 1182 HL Amstelveen, Postbus 905, 1180AX Amstelveen - Pays-Bas
TMAI	N°306, 3F, Hyundai Liberty House, Hannam-dong, Yongsan-gu, Séoul - Corée du Sud
Wetail	1, rue Rembrandt - 75008 Paris - France

1.2.2 Pourcentage d'intérêts et de contrôle et méthode de consolidation

Sociétés	31/12/18		31/12/17		Méthode de consolidation
	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	
Altavia (société consolidante)	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Actipaper	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Actstar	82,97	100,00	82,97	100,00	Intégration globale
Africadesk	69,21	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Agence Cosmic	95,47	95,47	95,47	95,47	Intégration globale
Altavia Advertising	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Asia	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Aura	88,52	88,52	88,50	88,50	Intégration globale
Altavia Baltics	95,00	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia Belgium	82,97	82,97	82,97	82,97	Intégration globale
Altavia Camillon	92,18	92,18	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia CEI	97,99	97,99	97,99	97,99	Intégration globale
Altavia Česká	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Coach	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Connect	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Dekatlon	55,00	55,00	55,00	55,00	Intégration globale
Altavia Deutschland	95,00	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia Europe	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Fiber Value	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia France	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Hellas	95,00	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia Hong Kong	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Hrvatska	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia HTT	94,58	94,58	94,58	94,58	Intégration globale
Altavia Hungária	85,03	85,03	85,03	85,03	Intégration globale
Altavia Ibérica CFA	95,50	95,50	95,50	95,50	Intégration globale
Altavia Iletisim	100,00	100,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia Inc.	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia International	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Italia	80,00	80,00	80,00	80,00	Intégration globale
Altavia Japan	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Korea	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Lille	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Middle East	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Morocco	99,88	99,88	99,88	99,88	Intégration globale
Altavia Nantes	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Nativ	75,00	75,00	60,00	60,00	Intégration globale
Altavia Newco3	100,00	100,00			Intégration globale
Altavia Newco4	100,00	100,00			Intégration globale
Altavia Optitrans	80,98	80,98	80,98	80,98	Intégration globale
Altavia Pallas	85,00	85,00	85,00	85,00	Intégration globale
Altavia Paris	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Polska	95,00	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia RetailTech	54,78	54,78			Intégration globale
Altavia România Communication	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Rus	97,99	100,00	97,99	97,99	Intégration globale
Altavia Swiss	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Trading	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Turan	98,00	100,00	98,00	98,00	Intégration globale
Altavia Ukraina	98,00	99,99	98,00	98,00	Intégration globale
Ariane	92,18	100,00			Intégration globale
Atelier Benneton	60,00	100,00	60,00	60,00	Intégration globale
Au Numéro 6	95,00	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Blue Lions CIV	55,37	80,00			Intégration globale
Blue Lions France	69,21	100,00			Intégration globale
Blue Lions Middle East FZ	69,21	100,00			Intégration globale
Blue Lions Safrica	69,21	100,00			Intégration globale
Blue Lions SARL AU	55,37	80,00			Intégration globale
Blue Lions SAS	69,21	69,21			Intégration globale
Capital Innovation	71,39	71,39	71,39	71,39	Intégration globale
Cloud Raker Inc.	51,04	100,00	51,04	51,04	Intégration globale
Communication Altavia Canada Inc.	51,04	51,04	51,04	51,04	Intégration globale
Communication Altavia Prodfity Canada Inc.	51,04	100,00	51,04	51,04	Intégration globale
DISKO SAS	65,83	65,83	65,83	65,83	Intégration globale
DISKO Italia	54,71	66,57	65,83	65,83	Intégration globale
Fil Conseil	92,18	100,00			Intégration globale
Fil Rouge	92,18	100,00			Intégration globale
HRG Group Ltd	76,00	76,00	64,00	64,00	Intégration globale
HRG UK Ltd	76,00	100,00	64,00	64,00	Intégration globale
IMS Groupe	95,00	95,00	95,00	95,00	Intégration globale

Insitaction	70,00	70,00	70,00	70,00	Intégration globale
JetPulp	86,17	100,00	86,17	86,17	Intégration globale
Kamikaze	52,25	55,00	52,25	52,25	Intégration globale
MBO Comunicacion	95,39	99,88	96,87	96,87	Intégration globale
Ophtaservices	92,18	100,00			Intégration globale
Rokivo Inc.	54,71	100,00	48,00	48,00	Intégration globale
Shopper Mind	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Simone	25,05	25,05	25,05	25,05	Mise en équivalence
Sumis BV	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Sumis Logislitcs BV	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Sumis BV	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
TMAI	100,00	100,00	76,00	76,00	Intégration globale
Wetail	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale

1.2.3 Évolution du périmètre de consolidation

Au cours de l'année 2018, le Groupe Altavia a notamment :

- pris une participation majoritaire dans la société UbiqToolBox, renommée Altavia RetailTech, à hauteur de 54,79% par Altavia Coach
- pris une participation supplémentaire de 12% dans la société HRG par Altavia Europe la détenant alors à hauteur de 76%
- créé la société Mad & Women, détenue par Altavia Coach
- fusionné les sociétés Fel Concepts et Sumis Print
- fusionné les sociétés Stylum, Rokivo et Disko SRL
- procédé à une transmission universelle de patrimoine des sociétés Acyba et Crazy One au profit de JetPulp
- acquis le groupe Fil Rouge, à hauteur de 92,18% par Altavia France
- acquis le groupe Blue Lions, à hauteur de 69,21% par Altavia International
- acquis la société Les Ingénieurs Sociaux par Altavia Coach à 100%

1.2.4 Sociétés non consolidées

Altavia a des participations dans les sociétés Stimshop, Braineet et My Genius, respectivement détenues à hauteur de 7,83%, 8,33% et 3,9% par Altavia Coach. La société Sumis détient également une participation minoritaire au sein de Peecho, tout comme Actstar qui détient une participation minoritaire dans la société Dammet.

### 1.2.5 Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes après impôts, des titres de la filiale et la part du Groupe dans la juste valeur de ses actifs nets à la date de la prise de participation.

Par ailleurs, des écarts d'acquisition complémentaires sont déterminés lors de l'augmentation du pourcentage d'intérêts du Groupe dans une société déjà consolidée, sans remise en cause des évaluations des actifs et passifs identifiés effectuées à la date de prise de contrôle ; ces écarts suivent alors le même régime que ceux décrits précédemment.

Les règlements comptables de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 et n°2015-07 transposent dans la réglementation française la directive comptable européenne. En application de ces textes, le Groupe a procédé à l'analyse des écarts d'acquisition existants au 1er janvier 2016 et a estimé que leur durée d'utilisation pouvait être considérée illimitée. La durée illimitée des écarts d'acquisition du Groupe est liée à la nature des actifs sous-jacents qui sont représentatifs de savoir-faire et de parts de marché. Le Groupe ayant omis de prendre en compte les dispositions des règlements comptables précités lors de la clôture des comptes de l'exercice 2016, une correction d'erreur a été comptabilisée dans les états financiers annuels 2017. La correction d'erreur a consisté à annuler la part des amortissements aux écarts d'acquisition correspondant à cette dotation 2016 dans les comptes annuels 2017, en constatant un produit exceptionnel de 6372K€, correspondant à la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition comptabilisée à tort au 31 décembre 2016. En conséquence, une fois tenu compte de cette correction, le Groupe a cessé l'amortissement de ces écarts d'acquisition à compter du 1er janvier 2016 et procède désormais à la réalisation de tests de dépréciation annuels.

### 1.2.6 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

En fin de période, les postes du bilan des sociétés étrangères, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de change de clôture. L'écart constaté est porté dans les capitaux, au poste écart de conversion. Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.

Taux de change utilisés au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 exprimés en unités de la devise pour 1 € :

Pays	Devise	Taux de clôture		Taux moyen	
		31/12/18	31/12/17	2018	2017
Afrique du Sud	Rand	15,93		15,62	
Canada	Dollar Canadien	1,56	1,50	1,53	1,46
Corée du Sud	Won Coréen	1 277,93	1 279,61	1 300,68	1 275,83
Côte d'Ivoire	Franc CFA	655,96		655,96	
Croatie	Kuna Croate	7,41	7,44	7,42	7,4
Emirat Arabes Unis	Emirati Dirham	4,22	4,41	4,34	4,17
Etats-Unis	Dollar Américain	1,15	1,20	1,18	1,13
Hong Kong	Dollar de Hong Kong	8,97	9,37	9,27	8,80
Hongrie	Forint	320,98	310,33	319,06	309,27
Japon	Yen Japonais	125,85	135,01	130,31	126,6
Kazakhstan	Tenge kazakh	441,84	398,80	407,64	
Maroc	Dirham Marocain	10,98	11,22	11,19	10,95
Pologne	Zloty polonais	4,30	4,18	4,26	4,26
République Populaire de Chine	Yuan	7,88	7,80	7,80	7,63
République Tchèque	Couronne tchèque	25,72	25,54	25,64	26,33
Roumanie	Nouveau leu roumain	4,66	4,66	4,65	4,57
Royaume-Uni	Livre sterling	0,89	0,89	0,88	0,88
Russie	Rouble	79,72	69,39	74,03	65,89
Suisse	Franc suisse	1,13	1,17	1,15	1,1
Turquie	Livre turque	6,06	4,55	5,67	4,12
Ukraine	Hryvnia	31,86	33,74	32,12	30,0

### 1.2.7 Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et le bilan comptable.

La méthode utilisée pour la reconnaissance des impôts différés est celle du report variable : le calcul des impôts différés est effectué à chaque fin d'exercice sur la base du dernier taux d'impôt connu applicable aux exercices futurs.

Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel intervient le changement.

Le taux d'imposition retenu au 31 décembre 2018 est de 33,33 % (33,33 % en 2017) pour les sociétés françaises. Dans les pays étrangers, le taux d'imposition est conforme à la fiscalité en vigueur localement.

Les actifs d'impôts différés font l'objet d'une analyse au cas par cas et sont reconnus au bilan lorsqu'il est probable qu'ils seront récupérés dans les années ultérieures.

Par ailleurs, l'application du régime d'intégration fiscale permet d'imputer les déficits des filiales comprises dans le périmètre d'intégration fiscale d'Altavia SA.

Les impôts différés dont le débouclage est prévu entre le 01/01/2018 et le 31/12/2019 sont valorisés au taux de 33,33% et à 25% pour ceux dont l'échéance est supérieure au 31/12/2019.

### 1.2.8 Traitement des opérations internes au Groupe

Les opérations réciproques entre les sociétés intégrées globalement ont été éliminées, tant au niveau du bilan que du compte de résultat et du TFT.

Les profits internes en cours n'ont pas été retraités, compte tenu de leur impact peu significatif sur le résultat du Groupe (marge sur stock).

Les résultats de cessions internes d'immobilisations transférées d'une société du Groupe à une autre ne sont pas éliminées en raison de l'absence de plus-value de cession et de leur faible impact sur les postes du bilan.

Les écarts résultant des différents taux d'amortissement appliqués dans les différentes sociétés du Groupe à des immobilisations de même nature, ne sont pas significatifs et n'ont pas fait l'objet de retraitement.

## 2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

### 2.1 Changements de méthodes d'évaluation ou de présentation

### 2.2 Méthodes d'évaluation

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

- Logiciel	1 an
- Agencement, installation	4 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel industriel	2 à 5 ans
- Autre matériel	3 à 5 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Installation matériels et outillage	2 à 5 ans

Certaines immobilisations font l'objet de contrats de loyers aux termes desquels le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété. Dans ce cas, il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif la valeur du bien loué et au passif la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée de vie économique pour le Groupe. La dette est amortie sur la durée du contrat de crédit-bail. L'impact du retraitement sur le compte de résultat est l'annulation des loyers et la constatation de la dotation aux amortissements et de la charge d'intérêts liée à la dette.

#### Coûts de développement

La comptabilisation à l'actif des coûts de développement est liée à la mise au point de projets nettement individualisés dont la faisabilité technique est avérée et que l'entreprise prévoit et est en mesure d'achever. L'activation de ces coûts se justifie dans la mesure où ces projets sont porteurs d'avantages économiques futurs.

La durée d'amortissement comptable retenue est fonction de la durée de vie de commercialisation évaluée de chaque produit développé ou en cas de non commercialisation de la durée d'utilisation.

#### Titres de participation et titres mis en équivalence

La valeur des titres des sociétés mises en équivalence représente la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et dans le résultat de ces sociétés, compte tenu de l'application des principes de consolidation retenus.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur brute comptable ou à leur valeur d'inventaire lorsqu'elle lui est inférieure. Dans ce cas, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est établie à partir de la quote-part correspondante des capitaux propres de la société concernée, éventuellement ajustée en fonction des risques futurs particuliers.

#### Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production, ils correspondent à des travaux pour lesquels la marge est appréhendée à la livraison de l'opération.

#### Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont enregistrés à leur valeur nominale. Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation appropriées et déterminées de manière individualisée ou sur la base de critères d'ancienneté.

#### Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement incluent les titres en auto-détention de la société Altavia SA.

#### Comptes de régularisation et assimilés

Les comptes de régularisation et assimilés comprennent à l'actif, pour l'essentiel :  
- les charges constatées d'avance  
- les impôts différés actifs

#### Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultant des transactions libellées en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

#### Indemnités de départ à la retraite

En France, des indemnités conventionnelles de départ à la retraite sont payables lors du départ à la retraite de l'employé s'il fait encore partie du Groupe à cette date. Ces indemnités sont évaluées et provisionnées sur la base du salaire et de l'ancienneté de l'employé à la date du départ, en fonction des règles des conventions applicables. Le montant de l'engagement est déterminé en application des dispositions de l'annexe 1 de la recommandation ANC n°2013-02. La comptabilisation des écarts actuariels est déterminée selon la méthode 1 dite du "Corridor". Dans les hypothèses retenues, l'âge de départ à la retraite est de 65 ans et le taux de charges sociales s'élève à 45%. Les taux d'actualisation et les taux de progression des salaires utilisés pour le calcul des engagements sont de 1,95% et 1,55% au 31 décembre 2018 respectivement et étaient de 1,57% et 1,55 % au 31 décembre 2017. La part de la variation des écarts actuariels excédant 10% de l'engagement fait l'objet d'un étalement sur la durée moyenne de service restant.

Voir paragraphe 3.11

#### Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque leur objet est nettement précisé à la clôture de l'exercice ou avant l'établissement des comptes.

#### Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale comprend Altavia SA, Altavia Coach, Altavia Europe, Altavia France, Altavia Paris, Altavia Lille, Altavia Nantes, Wetail, Agence Cosmic, Altavia CEI, Actipaper, Shopper Mind, Au Numéro 6, Altavia International, IMS Groupe, Altavia Newco4, Altavia Newco3 et Altavia Fiber Value.

Cette convention prévoit la comptabilisation par chaque société membre du groupe d'intégration fiscale de leur propre impôt. D'autre part la charge et le produit d'intégration fiscale sont comptabilisés par la société tête de Groupe dans son compte de résultat. Sur l'exercice, une nouvelle intégration fiscale a été mise en place avec les société Altavia Aura et Jetpulp.

#### Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les différentes prestations et produits des activités ordinaires sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement. Il en va de même pour les opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice, la marge n'est appréhendée qu'à la livraison de l'opération. Les prestations facturées sur la base d'honoraires fixes sont comptabilisées mensuellement. Pour nos filiales dont l'activité principale est liée au digital, les prestations sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement.

#### Revenu brut

Le revenu brut s'entend comme la différence entre la facturation clients et les dépenses externes nettes directement rattachées aux prestations fournies aux clients, et inclut les produits d'escomptes financiers.

### 3. Notes sur le bilan consolidé

#### 3.1 Écarts d'acquisitions

En milliers d'euros	31/12/18	31/12/17
Valeur brute au 1 <sup>er</sup> Janvier	89 962	68 283
Nouveaux écarts de l'exercice (1)	11 464	21 952
Cessions de l'exercice		-273
<b>Valeur brute à l'arrêté</b>	<b>101 426</b>	<b>89 962</b>
Amortissements des écarts au 1 <sup>er</sup> Janvier	-43 088	-49 581
Correction amortissements N-1 (2)		6 372
Cessions de l'exercice		121
<b>Amortissements des écarts</b>	<b>-43 088</b>	<b>-43 088</b>
<b>Dotations aux provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition</b>	<b>-2 689</b>	
Valeur nette des écarts en fin de période	55 649	46 874

(1) En 2018, les nouveaux écarts concernent les rachats de parts dans les sociétés Altavia RetailTech, Fel Concepts, HRG, Les Ingénieurs Sociaux, le Groupe Fil Rouge et le Groupe Blue Lions.

En 2017, les nouveaux écarts concernent les rachats des sociétés CloudRaker, Insitaction, Sumis, Disko, Jetpulp et Kamikaze.

(2) Voir paragraphe 1.2.5

#### 3.2 Immobilisations incorporelles

##### Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2017	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2018
Frais d'établissement	9	13	-23	31		30
Frais de recherche et de développement	1 273			48		1 321
Concessions, brevets et licences	7 852	582	-1 250	1 378	298	8 860
Fonds de commerce	316	619	-642			293
Autres immobilisations incorporelles	706	14	-41	311	1	991
Immobilisations incorporelles en cours				11		11
<b>TOTAL</b>	<b>10 156</b>	<b>1 228</b>	<b>-1 956</b>	<b>1 779</b>	<b>299</b>	<b>11 506</b>

##### Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2017	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2018
Frais d'établissement	7	1	-8	31		31
Frais de recherche et de développement	1 066	83				1 149
Concessions, brevets et licences	6 643	881	-1 248	853	52	7 181
Fonds de commerce	293					293
Autres immobilisations incorporelles	35	9				44
<b>TOTAL</b>	<b>8 044</b>	<b>974</b>	<b>-1 256</b>	<b>884</b>	<b>52</b>	<b>8 698</b>

#### 3.3 Immobilisations corporelles

##### Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2017	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2018
Constructions	2 862	30	-66		-17	2 809
Autres immobilisations corporelles	21 938	3 131	-1 396	2 059	-265	25 467
Immob. corporelles en cours	48	581	-510	20		139
Avances et acomptes sur immob.	18	39	-49			8
<b>Immob. détenues en propre</b>	<b>24 866</b>	<b>3 781</b>	<b>-2 021</b>	<b>2 079</b>	<b>-282</b>	<b>28 423</b>
Autres immob. corporelles en CB	310		-34		-5	271
<b>Immob. corp. en crédit-bail</b>	<b>310</b>		<b>-34</b>		<b>-5</b>	<b>271</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 176</b>	<b>3 781</b>	<b>-2 055</b>	<b>2 079</b>	<b>-287</b>	<b>28 694</b>

#### Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2017	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2018
Constructions	1 000	135	-37		-5	1 093
Autres immobilisations corporelles	14 819	2 263	-1 325	1 548	-103	17 202
<b>Immob. détenues en propre</b>	<b>15 819</b>	<b>2 398</b>	<b>-1 362</b>	<b>1 548</b>	<b>-108</b>	<b>18 295</b>
Autres immob. corporelles en CB	212	45	-34		-2	221
<b>Immob. corp. en crédit-bail</b>	<b>212</b>	<b>45</b>	<b>-34</b>		<b>-2</b>	<b>221</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 031</b>	<b>2 443</b>	<b>-1 396</b>	<b>1 548</b>	<b>-110</b>	<b>18 516</b>

#### 3.4 Immobilisations financières

##### Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2017	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2018
Autres titres immobilisés	492	689		3	11	1 195
Prêts	90	444	-298		-60	176
Autres immob. financières	1 461	129	-13	192		1 769
<b>TOTAL</b>	<b>2 043</b>	<b>1 262</b>	<b>-311</b>	<b>195</b>	<b>-49</b>	<b>3 140</b>

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie liés à des baux commerciaux.

##### Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2017	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Mouvements de l'exercice	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2018
Autres titres immobilisés		132				132
Prêts						
Autres immob. financières						
<b>TOTAL</b>		<b>132</b>				<b>132</b>

##### Échéancier des prêts et autres immobilisations financières

En milliers d'euros	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an	Intérêts courus	TOTAL
Prêts	176			176
Autres immob. financières		1 769		1 769

#### 3.5 Titres mis en équivalence

En milliers d'euros	31/12/18	31/12/17
Valeur nette au 1 <sup>er</sup> Janvier	218	210
Distribution de dividendes	-16	-26
Résultat de l'exercice	21	34
<b>TOTAL</b>	<b>223</b>	<b>218</b>

#### 3.6 Stocks et en-cours

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2018	Dépréciations au 31 déc. 2018	Valeurs nettes au 31 déc. 2018	Valeurs nettes au 31 déc. 2017
Matières premières et approvisionnements	2 602	-551	2 051	2 080
En-cours	30 318		30 318	21 765
Produits finis	44	-6	38	1402
Marchandises	386	-73	313	31
Stocks en voie d'acheminement				390
<b>TOTAL</b>	<b>33 350</b>	<b>-630</b>	<b>32 720</b>	<b>25 667</b>



### 3.7 Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/18	31/12/17	Variation
Valeur brute	149 516	154 733	-5 217
Provisions	-3 246	-2 604	-642
Valeur nette	146 270	152 128	-5 858

Les créances ont des échéances inférieures à 1 an.

### 3.8 Autres créances et comptes de régularisation (actif)

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2018	Dépréciations au 31 déc. 2018	Valeurs nettes au 31 déc. 2018	Valeurs nettes au 31 déc. 2017
Avances et acomptes	594		594	1 076
Autres créances	20 444		20 444	20 778
Charges constatées d'avance et à répartir	2 815		2 815	2 329
Impôts différés actif	1 504		1 504	1 411
<b>TOTAL</b>	<b>25 357</b>		<b>25 357</b>	<b>25 594</b>

Les débiteurs divers ont des échéances inférieures à 1 an.

### 3.9 Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2018	Dépréciations au 31 déc. 2018	Valeurs nettes au 31 déc. 2018	Valeurs nettes au 31 déc. 2017
Actions auto-détenues	5 390		5 390	5 420
Valeurs mobilières de placement	9 236		9 236	5 795
<b>TOTAL</b>	<b>14 626</b>		<b>14 626</b>	<b>11 215</b>

### 3.10 Capitaux propres part du Groupe et intérêts minoritaires

Le capital social est composé de 1 282 137 actions de 3 € de valeur nominale chacune.

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Résultat et réserves consolidées	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Total
Situation nette au 31/12/16 après affectation du résultat	3 846	2 446	40 396	46 688	2 381	49 069
Mouvements sur le capital						
Modifications de périmètre (1)					1 459	1 459
Distribution de dividendes			-3 600	-3 600	-1 426	-5 026
Variation écart de conversion			-207	-207	-18	-225
<b>Résultat au 31/12/17</b>			<b>19 814</b>	<b>19 814</b>	<b>1 551</b>	<b>21 365</b>
Situation nette au 31/12/17 après affectation du résultat	3 846	2 446	56 403	62 695	3 947	66 642
Mouvements sur le capital						
Modifications de périmètre (2)					759	759
Distributions de dividendes			-3 784	-3 784	-1 326	-5 110
Variation écart de conversion			118	118	37	155
Autres variations			398	398	-130	268
<b>Résultat au 31/12/18</b>			<b>6 878</b>	<b>6 878</b>	<b>641</b>	<b>7 519</b>
Situation nette au 31/12/18 après affectation du résultat	3 846	2 446	60 013	66 305	3 928	70 233

(1) Les modifications de périmètre correspondent aux minoritaires des sociétés asiatiques, puis dans un second temps, des sociétés du périmètre Europe.

(2) Les modifications de périmètre correspondent essentiellement aux minoritaires des sociétés Altavia RetailTech et Fil Rouge.

L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Options de souscription d'actions attribuées durant les exercices 2010, 2011, 2012 et 2013.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	20/09/2012	15 858	01/11/2016	01/01/2017 Repoussée par AG au 01/01/2019	74,72€
20/05/2010	04/02/2013	5 621	01/05/2017	01/07/2017 Repoussée par AG au 01/11/2019	74,72€
20/05/2010	20/06/2013	20 800	20/06/2017	01/07/2017 ou 20/12/2017 Repoussée par AG au 20/12/2019	74,87€
20/05/2010	17/07/2013	9 175	01/11/2017	01/01/2018 Repoussée par AG au 01/01/2020	74,87€

La durée pendant laquelle les options pouvaient être exercées était jusqu'à présent de 6 mois, courant 4 ans après leur attribution. L'Assemblée Générale extraordinaire en date du 20 novembre 2014, a porté ce délai à 2 ans et 6 mois courant toujours 4 ans après la date d'attribution. Cette prorogation s'applique à tous les bénéficiaires. L'ensemble des autres conditions et modalités stipulées dans le règlement du plan demeurent inchangés.

### 3.11 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/18	31/12/17
Provisions pour risques	1 080	486
Provisions pour charges (dont IDR)	6 610	6 046
<b>TOTAL</b>	<b>7 690</b>	<b>6 532</b>

## Variation des provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Provisions au 31 déc. 2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Provisions au 31 déc. 2018
Provisions pour risques	486	1 146	-727	40	135	1 080
Provisions pour charges (dont IDR)	6 046	825	-383	121	1	6 610
<b>TOTAL</b>	<b>6 532</b>	<b>1 971</b>	<b>-1 110</b>	<b>161</b>	<b>136</b>	<b>7 690</b>

Les provisions pour risques comprennent principalement des litiges commerciaux et salariaux. Les provisions pour charges sont pour la grande majorité liées aux provisions d'indemnités de départ à la retraite.

La méthode dite du « Corridor » est appliquée pour la comptabilisation de la provision pour indemnité de départ à la retraite.

L'application de cette méthode conduit à étaler sur la durée moyenne de cotisation restante (9 ans), la part de la variation excédent 10% de l'engagement. Ainsi la provision au 31/12/2018 s'élève à 4991 k€ pour un engagement de 5224 k€.

## 3.12 Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/18	31/12/17
Emprunts auprès des établissements de crédit	43 058	28 113
Dettes financières diverses	1 726	1 934
Concours bancaires courants	8 352	5 027
Emprunts en crédit-bail	132	
Intérêts courus non échus sur emprunts		44
<b>TOTAL</b>	<b>53 268</b>	<b>35 118</b>

Le Groupe Altavia bénéficie d'une ligne de crédit confirmée pouvant s'élever jusqu'à 135M€ signée le 7 janvier 2015.

Le Groupe a souscrit, en 2015, à un nouvel emprunt amortissable de 5M€.

## Échéancier des emprunts et des dettes

En milliers d'euros	Dettes à moins d'1 an	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes à plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	10 750	31 752	556	43 058
Dettes financières diverses	1 726			1 726
Concours bancaires courants	8 352			8 352
Emprunt en crédit-bail	132			132
<b>TOTAL</b>	<b>20 960</b>	<b>31 752</b>	<b>556</b>	<b>53 268</b>

## 3.13 Autres dettes et comptes de régularisation (passif)

En milliers d'euros	31/12/18	31/12/17
Dettes fiscales et sociales	33 066	33 817
Dettes diverses	11 236	10 863
Autres produits constatés d'avance	23 817	26 228
Passif d'impôts différés	133	
<b>TOTAL</b>	<b>68 252</b>	<b>70 908</b>

Toutes les dettes sont à moins d'un an.

## 3.14 Engagements hors bilan (individuellement supérieurs à 50 K€)

En milliers d'euros	TOTAL	< 1 an	Échéances 1-5 ans	> 5 ans
<b>Engagements hors bilan donnés</b>				
Garanties à première demande	300	300		
Lettres de confort				
Garanties bancaires	1 181	230	103	848
Cautions à bail	131			131
Compléments de prix	305	105	200	
Convention de prêt	1 000		1 000	
Hypothèques/Gages	1 590			1 590
<b>TOTAL</b>	<b>4 507</b>	<b>635</b>	<b>1 303</b>	<b>2 569</b>
<b>Engagements hors bilan reçus</b>				
Garanties d'actif et de passif	22 379	3 638	18 741	
Cautions à bail	131			131
Garanties de prêt	1 000		1 000	
<b>TOTAL</b>	<b>23 510</b>	<b>3 638</b>	<b>19 741</b>	<b>131</b>

## Autres engagements :

Nantissement : Engagement d'Altavia SA vis-à-vis de BNP Paribas : Nantissement de Compte de Titres Financiers portant sur 60% des actions composant le capital d'Altavia France (soit 10 292 actions) et 60% des actions d'Altavia Europe (soit 3 356 957 actions) ou 51% des actions si l'encours maximum autorisé est inférieur à 20M€, à compter du 07/01/2015 au titre d'un Prêt Refinancement de 20M€, d'un Crédit Renouvelable 1 de 75M€ et d'un crédit renouvelable 2 de 20M€.

Promesses d'achat d'actions consenties par les sociétés Altavia SA, Altavia France, Altavia Europe et Altavia International au bénéfice d'associés minoritaires dans des conditions prédéfinies.

Promesses de vente d'actions consenties par des associés minoritaires au bénéfice des sociétés Altavia SA, Altavia France, Altavia Europe et Altavia International dans des conditions prédéfinies.

Acquisition du Groupe Fil Rouge : Option de conversion de 37.439 actions de préférence détenues par un associé minoritaire au sein d'Altavia Carmillon en actions ordinaires en fonction de l'atteinte d'objectifs de performance pour un période allant jusqu'au 31 décembre 2022.

## 4. Notes sur le compte de résultat consolidé

## 4.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

	2018		2017	
	en milliers d'euros	en pourcentage	en milliers d'euros	en pourcentage
Ventes en France	388 183	52%	394 063	53%
Ventes pays U.E.	283 793	39%	278 254	38%
Ventes pays hors U.E.	67 681	9%	66 309	9%
<b>TOTAL</b>	<b>739 657</b>	<b>100%</b>	<b>738 626</b>	<b>100%</b>

## 4.2 Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	2018	2017
Production stockée	7 399	-684
Production immobilisée	312	22
Subventions d'exploitation	255	390
Reprises de provisions d'exploitation	3 526	2 937
Transferts de charges d'exploitation	-1 066	1 275
Autres produits d'exploitation	1 526	2 073
<b>TOTAL</b>	<b>11 952</b>	<b>6 013</b>

#### 4.3 Charges de personnel et effectif

En milliers d'euros	2018	2017
Rémunération du personnel	71 731	64 504
Charges sociales	23 027	20 113
<b>TOTAL</b>	<b>94 758</b>	<b>84 617</b>

Un accord de participation entre Altavia France et certaines de ses filiales a été conclu en 2004.

#### Effectif des sociétés intégrées globalement à la clôture

	2018	2017
France	947	811
Étranger (hors Chine)	715	667
Chine	171	180
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>1 833</b>	<b>1 658</b>

#### 4.4 Amortissements et provisions d'exploitation

En milliers d'euros	2018	2017
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	974	850
Dotations aux amortissements des immobilisations détenues en propre	2 398	2 174
Dotations aux amortissements des immo. corporelles en crédit-bail	45	41
Dotations et reprises des provisions sur stocks	138	-66
Dotations et reprises des provisions sur créances	642	-957
Dotations et reprises des provisions pour risques et charges d'exploitation	-1 692	-106
<b>TOTAL</b>	<b>2 505</b>	<b>1 936</b>
dont total des dotations	6 031	4 873
dont total des reprises (note 4.2)	3 526	2 937

#### 4.5 Charges et produits financiers

En milliers d'euros	2018	2017
Gains et pertes de changes	-110	-246
Dotations et reprises des provisions financières	-132	6
Intérêts et charges financières	-869	-603
Autres produits financiers	35	189
Produits sur cessions de VMP	6	9
<b>TOTAL</b>	<b>-1 070</b>	<b>-645</b>

#### 4.6 Charges et produits exceptionnels

En milliers d'euros	2018	2017
Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	-160	2 336
Dotations et reprises de provisions exceptionnelles	-49	99
Correction amortissement N-1		6 372
Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion	-29	-1
<b>TOTAL</b>	<b>-238</b>	<b>8 806</b>

#### 4.7 Impôts sur les résultats

En milliers d'euros	2018	2017
Impôts exigibles sur les bénéfices	5 356	6 014
Impôts différés	163	334
<b>TOTAL</b>	<b>5 519</b>	<b>6 348</b>

Au 31 décembre 2018, nous avons appliqué la méthode du taux effectif d'impôts, basée sur une projection du taux d'impôt sur les résultats à fin décembre 2018 déterminés lors des derniers estimés pour chaque filiale.

A partir de 2017, les crédits d'impôt directement rattachés à une charge d'exploitation ont été classés en exploitation. Il s'agit notamment des crédits d'impôt recherche, innovation ou relatifs aux dons.

#### 4.8 Preuve d'impôts

En milliers d'euros	2018
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 518
Annulation dépréciation des écarts d'acquisition	2 689
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-21
Impôts sur les résultats	5 519
<b>Base de l'impôt théorique</b>	<b>15 705</b>
Taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante	33,33
<b>Impôt théorique</b>	<b>5 234</b>
Incidences des différences permanentes	-108
Crédits d'impôts et autres éléments d'IS	-207
Différences de taux d'imposition	-301
Activation déficit fiscal	185
Impôts différés non comptabilisés sur déficits	716
<b>Impôt constaté</b>	<b>5 519</b>

#### 5. Note de synthèse des honoraires de commissariat aux comptes

en K€	Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	Audit	Autres missions accessoires et autres missions d'audit	Audit sous-total	Autres prestations			Grand Total
					Juridique, fiscal, social	Autres	Autres sous-total	
<b>Filiales</b>								
<b>Fin déc. 2018</b>	<b>409</b>	<b>15</b>		<b>423</b>				<b>423</b>
Deloitte	341	15		355				355
Eura Audit Revisa	6			6				6
Franck Droze	2			2				2
Mars Audit	5			5				5
Mazar	4			4				4
Van Oers	47			47				47
SJA	4			4				4
<b>Fin déc. 2017</b>	<b>285</b>			<b>285</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>34</b>	<b>319</b>
Deloitte	279			279	21	13	34	313
Eura Audit Revisa	6			6				6
<b>Altavia SA</b>								
<b>Fin déc. 2018</b>	<b>127</b>			<b>127</b>				<b>127</b>
Deloitte	100			100				100
Angeli	27			27				27
<b>Fin déc. 2017</b>	<b>83</b>	<b>29</b>		<b>113</b>				<b>105</b>
Deloitte	56	29		82				78
Angeli	27			27				27

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Altavia SA a poursuivi, au cours de l'exercice 2018, le développement du groupe Altavia et des synergies entre ses différentes filiales, dont les résultats sont satisfaisants.

Votre conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'exercice, et a notamment débattu des projets d'acquisition et de création de nouvelles implantations. Par ailleurs, ainsi que convenu, nous avons poursuivi la croissance externe et avons ainsi procédé à six acquisitions : Fil Rouge, Mad&Women, Les Ingénieurs Sociaux, Atelier Benetton et Altavia RetailTech en France, Blue Lions, société française détenant des participations majoritaires au Maroc, en Côte d'Ivoire, en Afrique du Sud et à Dubaï. L'agence Créative Capital en Asie a été acquise en tout début d'année 2019.

## Rapport de gestion

### I. Activité 2018 du Groupe Altavia

#### Résultats et situation financière

##### 1. Résultats

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 739,7 M€ en 2018, stable par rapport à 2017. Le revenu brut consolidé (indicateur principal du niveau d'activité du Groupe qui est constitué d'une part, du chiffre d'affaires diminué des achats externes directement rattachés aux dossiers réalisés, et des produits d'escomptes financiers d'autre part) s'élève en 2018 à 159,4 M€ contre 140,3 M€ en 2017 en croissance de 13,7%. Il est en progression grâce à l'effet année pleine des acquisitions réalisées en 2017, à une croissance organique forte et aux acquisitions réalisées en 2018.

Le Résultat d'Exploitation s'élève à 17,0 M€ en 2018, en baisse par rapport à 2017 où il s'établissait à 19,5 M€. Cette baisse provient notamment d'une performance plus faible qu'attendu des acquisitions réalisées en 2017.

Le résultat financier s'établit à -1070 k€, en baisse par rapport à 2017 suite au financement des acquisitions réalisées en 2017 et 2018.

Le résultat exceptionnel 2018 est non significatif. Il convient de rappeler que le résultat exceptionnel de 2017 se compose principalement de deux éléments. Le premier provient de la plus-value engendrée par la vente d'actions Altavia auto-détenues. Le deuxième qui représente à lui seul près de 6,4 M€ provient d'une correction d'erreur, comme il est précisé dans la partie 1.2.5 de l'annexe aux comptes consolidés. Ce produit exceptionnel correspond à la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition comptabilisée à tort au 31 décembre 2016.

En 2018, conformément aux règlements comptables, des tests de perte de valeur ont été conduits sur les écarts d'acquisition et ont conduit à une dotation aux provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition pour 3 filiales dont 2 acquises en 2017.

Le Résultat Net part du Groupe 2018 s'établit à 7,5 M€ en forte baisse par rapport à celui de 2017, qui était impacté positivement par le résultat exceptionnel.

##### 2. Situation financière

Les capitaux propres consolidés totaux s'élèvent au 31 décembre 2018 à 70,2 M€ contre 66,6 M€ au 31 décembre 2017. Les capitaux propres part du groupe s'établissent quant à eux à 66,3 M€ contre 62,7 M€ au 31 décembre 2017.

La dette financière brute a augmenté, pour atteindre 53,3 M€ fin 2018 contre 35,1 M€ fin 2017, suite au financement des opérations de croissance externe par tirage sur la ligne de crédit mise en place en 2015. Le ratio d'endettement brut du groupe (emprunts et dettes financières bruts sur capitaux propres consolidés) s'élève à 80% au 31 décembre 2018.

La trésorerie disponible consolidée du groupe Altavia fin 2018 (hors actions détenues en autocontrôle) est légèrement supérieure à celle de fin 2017 (47.854K€), et atteint 57,3 M€ grâce à une bonne gestion du besoin en fond de roulement du groupe.

Au total, la trésorerie nette (placements et disponibilités, hors actions détenues en autocontrôle, moins emprunts et dettes financières bruts) au 31 décembre 2018 a diminué pour s'établir à 4,0 M€ contre 12,7 M€ au 31 décembre 2017. Elle est notamment impactée des acquisitions de l'année.

#### Événements postérieurs à la clôture

Nous vous informons qu'il sera statué sur le renouvellement du Mandat de Président Directeur Général de Monsieur Raphaël Palti, et des mandats de Directeurs Généraux délégués de Messieurs Lorenzo Bertagnolio et Laurent Gampel.

La société Altavia Asia, société de droit hong kongais, a acquis 100% du capital de la société CC Holding Asia Limited, société de droit hong kongais qui détient 100% de la société CC Creative implantée en Chine et détenant elle-même 51% d'une société aux Etats-Unis et 51% d'une société en Indonésie. Le dirigeant de ces sociétés a par opération d'apport de titres, acquis 10% du capital social de la société Altavia Asia Limited.

### II. Perspectives d'avenir

Le Groupe entend poursuivre le renforcement de ses expertises Marketing Services et Digitales au service de sa clientèle « Retail ». En 2018, l'intégration de ces sociétés au sein du Groupe s'est traduite par la mise en place de synergies, notamment commerciales mais aussi par la création d'offres d'activation commerciale omnicanales. Cette dynamique va se poursuivre en 2019.

Altavia va poursuivre l'élargissement de son empreinte géographique, notamment sur grâce à ses filiales nouvellement acquises en Afrique et en Asie.

Enfin, Altavia va profiter de sa situation financière saine et de la ligne de crédit mise en place en 2015 pour poursuivre des opérations de croissance externe ciblées dans un certain nombre de pays et sur certains métiers où elle souhaite se renforcer.

### III. Informations financières et juridiques de la société Altavia – société mère

#### 1. Activité de la société Altavia

Au-delà de l'animation du groupe, de la définition et de la conduite de sa politique et du contrôle de sa mise en œuvre, Altavia SA effectue différentes prestations de services au profit des sociétés du groupe.

Son chiffre d'affaires, constitué principalement de revenus de prestations de services et de refacturation de loyers immobiliers, s'est élevé à 14 562 211,11 € contre 13 067 639,32€ en 2017. Les autres produits se sont élevés à 15,84€ contre 312,01€ en 2017. Après prise en compte de 14 393 744,07 € de charges d'exploitation, le résultat d'exploitation 2018 s'élève à 182.846,89 € contre 702 805,32 € en 2017.

Le résultat financier s'est élevé en 2018 à 8 115 038,02 € contre 6 632 037,32 € en 2017.

Le résultat courant avant impôt ressort à 8 512 936,28 € en 2018 contre 7 140 727,62 € pour l'exercice 2017.

Le résultat exceptionnel s'élève en 2018 à [46.492,36] € contre 1 857 766,51 € en 2017.

En 2018, la charge d'impôt d'Altavia SA est négative s'élève à [9 156,00] €. En 2017 elle s'élevait à 345 417 €

Le résultat net de l'exercice 2018 ressort ainsi à 8 475 599,92 € contre 8 653 077,13€ en 2017.

Toutes les sociétés françaises du Groupe Altavia, hormis les sociétés Altavia Optitrans, Capital Innovation, Altavia Pallas, Insitaction, Disko, Altavia Aura, Jetpulp, Atelier Benneton, Altavia Nativ, Simone, Stimshop, Altavia Retailtech, Altavia Carmillon, My Genius sont détenues au 31/12/2018 à plus de 95%, directement ou indirectement par Altavia SA et font partie en conséquence de son périmètre d'intégration fiscale.

Monsieur Michel Duval et Monsieur Alain Roubach, ont été renouvelés en qualité de membre du comité d'audit, des comptes et des investissements pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'au Conseil d'administration qui arrêtera les comptes de l'exercice 2021 et qui se déroulera en 2022. Monsieur Michel Duval a été renouvelé en qualité de Président de ce même Comité.

Messieurs Daniel de Botton, Alain Roubach, Michel Duval et Raphaël Palti ont été renouvelés en qualité de membres du comité des nominations et des rémunérations, pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'au Conseil d'administration qui arrêtera les comptes de l'exercice 2021 et qui se déroulera en 2022. Monsieur Daniel de Botton a été renouvelé en qualité de Président de ce même Comité.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Raphaël Palti et de Madame Corinne Evens pour une durée de six années et de renouveler Monsieur Luc Bertholat en qualité de Censeur pour une durée de six ans. Monsieur Pierre-Michel Passy a démissionné de ses fonctions de Censeur. Il sera proposé de désigner la société EPM Advisory Ltd, représentée par Monsieur Pierre-Michel Passy à l'Assemblée générale, comme nouveau Censeur pour une durée de six années.

Enfin il est précisé qu'il conviendra de statuer sur le renouvellement des mandats de Monsieur Raphaël Palti en qualité de Président Directeur Général et de Messieurs Lorenzo Bertagnolio et Laurent Gampel en qualité de Directeurs Généraux délégués.

## 2. Résultats - Affectation

En euros	2018	2017	Variation %
Chiffre d'affaires HT	14 562 211	13 067 369	11,44
Autres produits	16	312	ns
Produits d'exploitation	14 576 591	13 401 977	8,76
Charges d'exploitation	14 393 744	12 699 172	13,34
Dont salaires et charges sociales	5 317 287	5 545 491	-4,12
Résultat d'exploitation	182 847	702 805	-73,98
Opérations en commun	215 051	194 115	ns
Résultat financier	8 115 038	6 632 037	22,36
Résultat courant avant impôts	8 512 936	7 140 728	19,22
Résultat exceptionnel	-46 492	1 857 767	ns
Bénéfice avant impôts	8 466 444	8 998 494	-5,9
Impôts	-9 156	345 417	ns
Bénéfice après impôts	8 475 600	8 653 077	-2,05

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

### Affectation du résultat 2018

Après discussion et échanges de vues, le conseil décide de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 8 475 599,92 €, de la manière suivante :

#### a. Montants à affecter

Report à nouveau	40 041 640,19 €*
*(en ce compris les dividendes de l'exercice 2017 attachés aux 69 176 actions propres pour un montant de 215 829,12 €)	
Résultat de l'exercice 2018	8 475 599,92 €
<b>Soit un total à affecter de</b>	<b>48 517 240,11 €</b>

#### b. Affectations

Dividendes	4 000 267,44 €
À un compte de réserve spéciale au titre de l'article 238bis AB du CGI	46 000,00 €
Au compte « Report à Nouveau »	44 470 972,67 €

Les dividendes attachés aux 69 176 actions propres, dont le montant s'élève à 215 829,12 € seront portés au compte Report à Nouveau qui sera en conséquence porté de 44 470 972,67 € à 44 686 801,79 €.

Le dividende brut d'un montant de 4 000 267,44 € à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 3,12 € pour chacune des 1 282 137 actions. Il sera mis en paiement sur décision du Président à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 2018.

Conformément aux modifications du régime fiscal et social des dividendes adoptées, par la loi de finances pour 2018 et la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, les dividendes perçus par des personnes physiques (à l'exception de ceux perçus dans le cadre d'un PEA) sont soumis depuis le 1er janvier 2018 aux règles suivantes :

- les prélèvements sociaux obligatoires, d'un montant global de 17,2 % sont effectués à la source, lors du versement des dividendes.
- les dividendes, font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire opéré à la source au taux de 12,8% et non libératoire de l'impôt sur le revenu. Ce prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) est imputable sur l'impôt sur le revenu calculé lui-même au taux forfaitaire de 12,8% (PFU) ou, sur option globale du contribuable pour l'ensemble de ses revenus et gains relevant du prélèvement forfaitaire unique, sur l'impôt au barème progressif après abattement de 40%.

Dans ce dernier cas, le prélèvement (PFNL) opéré constitue un acompte d'impôt sur le revenu, imputable sur l'impôt sur le revenu dû l'année suivante au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Ce prélèvement à la source est restituable en cas d'excédent.

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 242 quater du Code général des impôts sont dispensés de ce prélèvement forfaitaire non libératoire, les associés personnes physiques ayant adressé à la Société, avant le 30 novembre 2018, une attestation sur l'honneur mentionnant que leur revenu fiscal de référence 2017 était inférieur à 50 000 € (pour les célibataires) et 75 000 € (pour celles soumises à une imposition commune).

La Société effectuera le prélèvement obligatoire, déclarera l'opération et procédera au paiement auprès du Trésor Public, au plus tard le 15 du mois suivant le paiement des dividendes.

Il incombera par ailleurs aux actionnaires détenant leurs actions sur un PEA d'en informer la Société et d'apporter toute justification nécessaire 8 jours avant la mise en paiement du dividende soit au plus tard le 16 mai 2019, de façon à bénéficier de la dispense des prélèvements précités à la source.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été pour une action, les suivants :

### Tableau des dividendes

Exercices de décisions de distribution	Total des sommes distribuées (en euros)	Nombre d'actions concernées	Dividende par action (en euros)	Revenus distribués par actions	
				Eligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Non éligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
2016	3 000 200,58	1 282 137 actions	2,34	2,34	0
2017	4 000 267,44	1 282 137 actions	3,12	3,12	0
2018	4 000 267,44	1 282 137 actions	3,12	3,12	0

## 3. Capital social et actionariat

La répartition du capital et de l'actionariat n'a pas été modifiée au cours de l'année 2018.

Au 31 décembre 2018, le capital s'élevait à 3 846 411 €, divisé en 1 282 137 actions de 3 euros de nominal chacune et réparti ainsi qu'il suit :

M. Raphaël Palti :	42,17 % du capital
Société Firapa :	11,69 % du capital
Société ViTEAM :	9,63 % du capital
Andera Partners :	9,57 % du capital
M. Lorenzo Bertagnolio :	6,81 % du capital
BNP Paribas Développement :	6,37 % du capital
Autres actionnaires <sup>(1)</sup> :	8,37 % du capital
Auto contrôle :	5,39 % du capital

(1) Il s'agit principalement des autres Membres du Conseil d'administration de la société et de certains salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales.

Il n'existait, au 31 décembre 2018, aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5% du capital social ou des droits de vote.

A titre informatif, un actionnaire minoritaire de la Société a cédé 1 800 actions à deux nouveaux actionnaires qui ont été agréés par le Conseil d'administration d'Altavia en date du 7 février 2019.

Les statuts prévoient l'existence d'un droit de vote double attaché à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire. Chaque actionnaire a la faculté de renoncer temporairement à son droit de vote double sur tout ou partie de ses actions.

## 4. Options de souscription d'actions et autocontrôle

Un plan de Stock-Options, autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 20 mai 2010 a été mis en place. L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Les options peuvent en principe être exercées à l'expiration d'un délai de quatre ans suivant la date de leur attribution par le Conseil d'administration, sous réserve que les attributaires exercent toujours des fonctions au sein du Groupe à cette date, et au plus tard six mois après l'expiration de cette période de blocage de quatre ans.

Il est précisé que les mandataires sociaux de la société Altavia devront conserver au moins 50% des titres qu'ils détiennent, postérieurement à la levée des Stock-Options qui leurs sont attribués, et ceci jusqu'à la fin de leur mandat social.

Les Conseils d'administration en 2010 ont attribué 50 519 options d'achat d'actions. Les Conseils d'administration en 2011 ont attribué 29 313 options d'achat d'actions. Les Conseil d'administration de 2012 ont attribué 16 996 options d'achat d'actions. Les Conseils d'administration en date des 4 février, 20 juin et 17 juillet 2013 ont attribué au total 35 596 options d'achat d'actions. Le nombre d'options d'achat d'actions caduques s'élève à 112 663 au 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 novembre 2014 a décidé, sans modifier les conditions de performance, de proroger d'une durée de 2 ans le délai pendant lequel les options d'achat d'actions autorisées par l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2010, peuvent être exercées. Les options donneront droit, sous réserve que les conditions fixées à cet effet soient remplies, à acquérir des actions de la société Altavia pendant une période commençant toujours à courir à l'expiration d'un délai de 4 ans suivant la date de leur attribution par le Conseil d'administration, et au plus tard deux ans et six mois après l'expiration de cette période de blocage de 4 ans.

Un rapport spécial sur les Stocks Options a été établi conformément à la loi du n° 2001-420 du 15 mai 2001.

## 5. Actionnariat salarié

En dehors du Plan de stock-options susvisé, la société n'a mis en place aucun mécanisme d'actionnariat des salariés au capital.

## 6. Récapitulatif des délégations de pouvoirs ou de compétence accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital :

Néant.

## 7. Actions auto-détenues par la société

Nous vous informons que la société détient, au 31 décembre 2018, 69 176 de ses propres actions, soit 5,39 % du capital.

Tableau récapitulatif :

	Nombre d'actions acquises par la société au cours de l'exercice 2018	Nombre d'actions cédées par la société au cours de l'exercice 2018	Nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice 2018	Valeur d'achat des actions auto-détenues au 31/12/18
2018	0	0	69 176	5 385 109 €

## 8. Filiales et Participations

### 8.1 Prises et cessions de participation intervenues au cours de l'exercice 2018 (directes et indirectes)

Conformément aux délibérations de votre Conseil d'administration et à notre stratégie de développement, nous avons poursuivi les opérations de croissance externes au sein du groupe. Ont ainsi été effectuées, au cours de l'exercice, les prises de participation ou prises de contrôle dans les sociétés suivantes :

1. La société Altavia Newco 4, SAS au capital de 1 000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 844 715 003, détenue à 100% par Altavia, a été créée le 27 novembre 2018.
2. La société Blackwood, filiale de la société Altavia France SA a procédé en date du 1<sup>er</sup> mars 2018, au rachat de la participation de ses actionnaires minoritaires au prix de 1 euro.

Le 22 mars 2018, la société Blackwood a reconstitué ses capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social en réalisant une augmentation de capital par un versement en numéraire et par compensation avec le compte courant d'Altavia France suivie d'une réduction de capital motivée par des pertes.

A la suite de cette opération, la société Blackwood a décidé en date du 22 mars 2018 de faire entrer au capital un nouvel actionnaire, à hauteur de 25%, représentant 4 000 actions de la société, de le nommer en qualité de Directeur général et de changer sa dénomination sociale en Altavia Nativ.

3. Nous vous informons que les sociétés Crazy Ones et Acyba, détenues à 100% par la société Jetpulp, ont été fusionnées absorbées par cette dernière avec effet au 31 août 2018.
4. En date du 5 septembre 2018, la Société Altavia a cédé 100% des actions de la société Altavia Newco 2 à la société Altavia France SA.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, la société Altavia Newco 2 alors détenue intégralement par la société Altavia France a augmenté son capital pour le porter de 1 000 euros à 1 949 000 euros, par apports en numéraire par émission d'actions nouvelles émises au pair.

Le 3 octobre 2018, la société Altavia Newco 2 a changé de dénomination sociale devenant Altavia Carmillon et a procédé à l'acquisition par voie d'apport et de cession de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société Ariane, société par actions simplifiée au capital de 8 270 000 €, dont le siège social est situé 10 bis rue de la Pâture – 78420 Carrières-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 751 038 118, qui détient elle-même :

- (i) 100% du capital et des droits de vote de la société Fil Rouge, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros dont le siège social est fixé à Carrières-sur-Seine (78420) au 10 bis rue de la Pâture, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 429 750 631,

- (ii) 100% du capital et des droits de vote de la société Ophtaservices, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros dont le siège social est fixé au 21 rue Clément Marot – 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 518 483 128, et
  - (iii) 85% du capital et des droits de vote la société Fil Conseil, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros dont le siège social est fixé à Carrières-sur-Seine (78420) au 10 bis rue de la Pâture, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 493 820 377, les 15% restants étant détenus par Fil Rouge.
- A l'issue de cette opération, le capital de la société Altavia Carmillon est détenu à 92,18% par la Société et à 7,82% par un Dirigeant.

Nous vous précisons que la société Altavia Carmillon est sortie de l'intégration fiscale avec Altavia S.A. avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et en tant que société mère a constitué une intégration fiscale avec la société Ariane et ses filiales à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Nous vous informons que le 2 janvier 2019, la société Altavia Carmillon a changé de dénomination en Altavia Field ainsi que son siège social pour s'établir au 10 bis rue de la Pâture – 78420 Carrières-sur-seine.

5. La société Altavia France a constitué en date du 27 novembre 2018 une nouvelle entité juridique dénommée Altavia Newco 3, société par actions simplifiée, au capital de 1 Euro, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 844 721 522, et dont le siège social est à Paris au 10 rue Blanqui – 93400 Saint-Ouen.
6. La société Altavia France a acquis en date du 14 janvier 2019, 183 actions de la société Altavia Auvergne-Rhône-Alpes détenues par un Dirigeant de la société. Ce dernier détient désormais 5,02% du capital social de la société Altavia Auvergne-Rhône-Alpes. A cette même date, ce dirigeant a également démissionné de son mandat de Directeur Général et de membre du Comité de direction.
7. Il est rappelé que le 29 décembre 2016, Altavia Europe a cédé 270 actions à la société Altavia Ibérica CFA (4,5% du capital), dans le cadre d'une attribution échelonnée sur 3 ans à un manager. Le 30 janvier 2018, Altavia Ibérica a attribué gratuitement à ce manager, 1,5% de ses actions propres, au titre de la dernière tranche d'attribution (correspondant à 90 actions).
8. Une nouvelle société a été créée au Kazakhstan (Altavia Turan) le 22 février 2018, dont Altavia Europe est actionnaire à hauteur de 100%.
9. Altavia Hrvatska d.o.o a constitué en date du 13 avril 2018 une succursale en Serbie dont le siège est Terazije no. 29, apartment 18, Stari grad, Beograd.
10. Trois managers et administrateurs ont chacun cédé en date du 24 mai 2018 une action d'Altavia Europe à Altavia SA qui détient désormais 99,99% du capital.
11. Altavia Europe a acquis 360 actions de la société Hrg Group Ltd représentant 12% du capital détenus par un Directeur en date du 29 juin 2018. IL a démissionné de son mandat de Directeur à cette même date.
12. Sumis company BV a acquis en date du 20 février 2018, 24,5% des titres de Fel Concept BV détenus par un mandataire social, au prix de 125 000 euros. Le mandataire a démissionné de son mandat social de Directeur à cette même date.
13. Fel Concept, détenue intégralement par Sumis company BV, a été fusionnée absorbée par Sumis Printmanagement BV, également détenue intégralement par la Sumis company BV en date du 3 juillet 2018, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2018.  
La société Sumis company BV a modifié sa dénomination sociale pour devenir Altavia Sumis Marketing services BV le 1<sup>er</sup> août 2018. A cette même date Print Management BV a été renommée Altavia Sumis BV.
14. Rokivo Inc a procédé à la cession de la totalité des titres de Rokivo Srl au profit de Stylum en date du 12 juillet 2018. Puis, Stylum a absorbé Rokivo Srl et Disko Srl en date du 20 novembre 2018 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2018.  
Il est rappelé que Disko Srl était détenue intégralement par Disko SAS, société de droit français, elle-même détenue directement à 65,83 % par Altavia SA. Rokivo Srl était détenue à 100% par Stylum Srl, elle-même détenue indirectement à 48% par Altavia SA.  
Une fusion a été réalisée par l'absorption de Disko Srl et Rokivo Srl au profit de Stylum Srl redénommée Disko Italia Srl au jour de la réalisation de la fusion. Le capital social de Disko Italia Srl a ainsi été augmenté de 45.176 euros pour s'élever à 120 176 euros.  
Les associés de Disko Srl ont reçu, en échange de 100% de leur participation au capital de cette société, une participation s'élevant à 37,6% du capital et des droits de vote de Disko Italia Srl. A l'issue de cette fusion, Disko Italia Srl est détenue par :  
- Altavia Italia Srl détenant 37,4% du capital et des droits de vote,  
- Disko SAS détenant 37,6% du capital et des droits de vote  
- Orange Comunicazione Srl détenant 25% du capital et des droits de vote
15. Nous vous informons que la société Altavia Iberica a procédé en date du 24 janvier 2019 à la constitution d'une succursale portant la dénomination Altavia Ibérica CFA, S.A. Sucursal en Mexico ayant son siège social calle Oxford Col Juarez Del. Cuauhtémoc numéro 30, de la ciudad de México C.P. 06600 CDMX.
16. Monsieur Lorenzo Bertagnolio a été nommé en date du 16 novembre 2018, Directeur Général de la Société Altavia International.

17. La Société Altavia International a autorisé en date du 22 mars 2018 le rachat pour sa sous-filiale, la société de droit canadien Cloud Raker Inc., de 1 000 000 d'actions propres de catégorie B détenues par la société Communication Altavia Canada Inc. et la prolongation de la durée du prêt-relais jusqu'au 23 janvier 2019 ainsi que le remboursement partiel dudit prêt-relais consenti à la société Communication Altavia Canada Inc.
18. La société Communication Altavia Canada Inc., la filiale de la Société au Canada, a procédé en date du 10 décembre 2018 à la cession de 500 000 actions de catégorie B de sa propre filiale, la société Cloud Raker, au profit de cette dernière. La société Cloud Raker a ensuite annulé lesdites actions.
19. La société Communication Altavia Canada Inc. a procédé en date du 11 janvier 2019 à l'acquisition de 750 actions de catégorie A et de 100 000 actions de catégorie B représentant 75% du capital de la société 8844607 Canada Inc., dénommée commercialement Ask Marketing, une société de droit canadien régie par les Lois de la Province du Québec, ayant son siège social 4710 rue Saint-Ambroise - # 317B - Montreal, Quebec, H4C 2C7.
20. Nous vous informons que la société Altavia Japan a modifié son siège social en date du 31 mars 2018 et se situe désormais à Ohchu Daichi Building 2F, 2-8-13, Yoyogi, Shibuya-ku, Tokyo, 151-0053, Japan.
21. La société TMAI, filiale coréenne de la Société, a procédé en date du 18 octobre 2018, au rachat de 24% du capital détenu par un dirigeant qui a démissionné de son mandat de Directeur en date du 10 octobre 2018.
24. Nous vous informons que la société Altavia Korea a modifié son siège social en date du 1<sup>er</sup> décembre 2018 et se situe désormais #306 3rd Floor, Hyundai Liberty House, 70 Dokseodang-ro, 258, Hannam-dong, Yongsan-gu, Seoul, 04420, Rep. Of Korea.
22. La société Altavia International a procédé en date du 16 novembre 2018 à l'acquisition de 9.612 actions d'un (1) euro de valeur nominale chacune, représentant 67,16% du capital social et des droits de vote de la société Blue Lions, société par actions simplifiée, au capital de 14.312 €, dont le siège social est 19 rue de Presbourg – 75016 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 797 517 836.
- La société Altavia International a également souscrit en date du 16 novembre 2018, à 953 actions, d'un montant nominal de 1 euro chacune, dans le cadre d'une augmentation de capital de la société Blue Lions réservée au profit de la société Altavia International, portant la détention capitalistique de cette dernière à 69,21% du capital social et des droits de vote de la société Blue Lions.
- La société Blue Lions SAS est détenue à hauteur de 69,21% par la société Altavia international, le solde étant détenue par des Dirigeants. La société BLUE LIONS SAS détient les sociétés suivantes :
- La société Blue Lions France, société par actions simplifiée, au capital de 750.763 Euros, dont le siège social est 19 rue de Presbourg – 75016 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 838 112 399,
  - La société Africadesk, société par actions simplifiée, au capital de 10.000 Euros, dont le siège social est 19 rue de Presbourg – 75016 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 827 931 080,
  - La société Blue Lions CIV, société à responsabilité limitée de droit ivoirien, au capital de 1 000 000 CFA, dont le siège social se situe en Côte d'Ivoire à Marcory, Zone 4 C, Bietry, rue des Majorettes, Lot n°402 D, Ilot 59 TF, numéro 2146 du livre foncier de la commune de Bingerville,
  - La société Blue Lions Maroc, société à responsabilité limitée de droit marocain, au capital de 10 000 MAD, dont le siège social se situe Angle rue Taoufik Al Hakim et Najib Mahfoud, 6<sup>ème</sup> étage, Gauthier, Casablanca,
  - La société Blue Lions Middle East FZ LLC, Société de zone Franche, au capital de 50 000 AED, dont le siège social se situe Aurora Tower, Floor 7th Dubai Media city,
  - La société Blue Lions Safrica Ltd, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 100 Rand, dont le siège social se situe Building 18, The Woodlands Office Park, 20 Woodlands Drive, Johannesburg 2191.
23. Nous vous signalons que depuis la clôture de l'exercice social 2017, la Société a décidé en date du 18 février 2019, de procéder à la création d'une succursale de la société Altavia Middle East DMCC, immatriculée en mainland à Dubai (Emirats Arabes Unis) auprès du Dubai Economic Department (DED).
24. La Société Altavia Asia Limited, société domiciliée à Hong Kong dont la société Altavia SA déteint 100% du capital, a acquis en date du 15 janvier 2019 100% de la société CC Holding Asia Limited, société de droit hong kongais ayant son siège social Unit B, 3/F, Kai Wan House, 146 Tung Choi Street, Mongkok, Kowloon à Hong Kong enregistrée sous le numéro 2757733. Cette société détient 100% des titres d'une filiale en Chine, Creative Capital Shanghai Ltd, 51% des titres d'une filiale aux Etats-Unis, CC USA et détient 51% d'une société en Indonésie, Kreatif Kapital Indonesia. A l'issue d'une opération d'augmentation de capital, un des Dirigeant de la société CC Holding Asia Limited détient désormais 10% du capital social de la société Altavia Asia Limited.
25. Nous vous rappelons que la société Atelier Benneton, société constituée en 2017, détenue à hauteur de 60% par la Société Altavia Coach a procédé à l'acquisition du fonds de commerce de la société Benneton Graveur en date du 15 janvier 2018. La société Atelier Benneton a ensuite procédé en date du 25 janvier 2018 au changement de son siège social au 75 Boulevard Malherbes – 75008 Paris.

26. Le 3 mai 2018, la société Altavia Coach a souscrit à 5 779 actions ordinaires nouvelles de la société Altavia Retailtech par voie de conversion des 200 000 obligations convertibles en actions qu'elle détenait. Puis, la société Altavia Retailtech a procédé à une deuxième augmentation de son capital d'un montant de 52.004,29 euros par création et émission de 15 023 actions ordinaires nouvelles au profit de la société Altavia Coach et a également décidé du changement de sa dénomination sociale en Altavia Retailtech. La société Altavia Coach détient désormais 54,79 % de la société Altavia Retailtech.
27. La société Altavia Coach a souscrit en date du 26 juillet 2018, à 8,33% du capital de la société Braineet, société par actions simplifiée, au capital de 1.212,92 €, dont le siège social est 158 ter rue du Temple, 75003 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 800 287 120.
28. La société Altavia Coach a également souscrit en date du 26 juillet 2018, à 3,90% du capital de la société My Genius, société par actions simplifiée, au capital de 161.883 €, dont le siège social est 5 rue Michelet, 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 812 922 532.
29. Le 15 mai 2018, la société Altavia Coach a acquis 100% du capital de la société Altavia Newco société par actions simplifiée, au capital de 10.000 €, dont le siège social est 1 rue Rembrandt – 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 831 050 257.
- Par jugement en date du 6 juin 2018, le Tribunal de Commerce de Paris a arrêté le plan de cession des éléments d'actifs de l'entreprise Mad & Women sise 55 rue des Petites Ecuries – 75010 Paris au profit de la société Altavia Coach, avec faculté de substitution au profit d'une société dont le capital social sera détenu à 80 % par la société Altavia Coach et à 20 % par un manager et fixé la date d'entrée en jouissance au jour dudit Jugement soit au 6 juin 2018.
- La Société, actionnaire unique de la société Mad & Women (Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 € réparti en 1 000 actions anciennement dénommée Altavia Newco jusqu'au 6 juin 2018 date de la décision de l'associé unique aux termes de laquelle il a été décidé du changement de dénomination sociale) a cédé, le 6 juin 2018 à une manager 200 actions de la société Mad&Women. Celle-ci détient désormais 20% du capital de la société Mad&Women.
- Suivant un acte de cession pris en date du 27 novembre 2018, la société Altavia Coach a cédé à la société Mad&Women le fonds de commerce de la société Mad&Woman.
- Nous vous précisons que la société Mad & Women est sortie de l'intégration fiscale avec Altavia S.A. avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Le 31 décembre 2018, un Manager a souscrit à 143 obligations convertibles en actions décidée par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société Mad & Women du 4 juillet 2018.
30. La société Shopper Mind a acté du changement de son siège social au 6 rue Royale – 75008 Paris.
31. Le 22 octobre 2018, la société Altavia Coach a acquis 100% du capital de la société Les Ingénieurs Sociaux, SAS, dont le siège social est 50 rue de Courcelles – 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 485 037 220. La société Les Ingénieurs Sociaux a augmenté son capital social, en date du 20 novembre 2018, à hauteur de 430 551 euros puis a décidé du changement de son Président en nommant la société Altavia Coach en qualité de Présidente, à compter du 16 janvier 2019.

## 8.2 Activité des filiales et participations :

Le tableau des filiales et participations inclus dans l'annexe des comptes donne toute information sur l'identité et les résultats des filiales détenues directement ou indirectement par Altavia.

### a. En France :

Les filiales d'Altavia France sont : Altavia Paris, Altavia Nantes, Altavia Lille, Altavia Optitrans, Altavia Auvergne-Rhône-Alpes, Altavia Pallas, Agence Cosmic, Au Numéro 6, Ims Groupe, Altavia Nativ, Insitaction, Altavia Carmillon et Altavia Newco 3.

Sont des filiales indirectes d'Altavia France: Jetpulp, filiale à 97,3% d'Altavia Auvergne-Rhône-Alpes, Ariane, Ophtaservices, Fil Rouge et Fil Conseil.

Altavia France détient également une participation dans Altavia Connect.

La contribution de la France au chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevée à 381,7 M€.

**Altavia Paris** - L'année 2018 est marquée par une très bonne performance des clients du secteur de la grande distribution. Le gain d'un nouveau client très structurant va avoir un impact important sur l'activité 2019.

**Altavia Nantes** - Altavia Nantes poursuit sa croissance en 2018 tant en volume qu'en rentabilité.

**Altavia Lille** - L'année 2018 a été peu fructueuse d'un point de vue commercial et n'a pas permis de poursuivre la croissance de la société.

**Altavia Optitrans** - Cette filiale réalise une bonne année 2018 dans un contexte du marché du transport difficile.

**Altavia Auvergne-Rhône-Alpes** - Cette société affiche une année en demi-teinte marquée par l'intégration difficile de sa filiale Jetpulp.

**Altavia Pallas** - Une année 2018 qui confirme la tendance 2017 dans une stabilisation de l'activité à l'équilibre.

**Altavia Cosmic** - L'agence a connu une année 2018 marquée par une consolidation de l'activité de ses clients historiques associée à un développement de ses nouveaux clients.

**Au Numéro 6** - L'agence a connu une bonne année 2018 et va poursuivre le déploiement des synergies identifiées avec les autres entités de Marketing Services du groupe.

**IMS** - Après trois années de forte croissance, IMS a connu un infléchissement de son activité.

**Insitaction** - En 2018, Insitaction a bénéficié d'une très bonne intégration et de synergie avec les autres filiales françaises qui lui a permis de développer son activité à travers le gain de nouveaux clients.

**Altavia Nativ** - Altavia Nativ connaît une année de lancement et d'installation. Les équilibres prendront leur plein effet en 2019.

**Fil Rouge** - Cette société a été intégrée très récemment puisqu'elle a rejoint la zone France en octobre 2018. Altavia détient également une participation dans Altavia Connect.

**Altavia Connect (GIE)** - Le GIE a poursuivi en 2018 son objectif de structuration et d'optimisation des services opérationnels et fonctionnels apportés aux filiales du groupe. Cette année, le GIE a perçu le produit d'une indemnisation liée au dénouement favorable d'une procédure engagée suite à l'arrêt en 2013 d'un projet informatique dont l'intégralité des coûts avait déjà été constatée sur les exercices antérieurs.

En 2019, année au cours de laquelle des investissements se renforceront, le GIE maintiendra son activité conformément à son objet.

Le résultat positif généré par le GIE, compte tenu de la transparence fiscale, remontera vers ses membres au prorata de leur détention, soit à hauteur de 34% vers la Société Altavia

**Altavia Coach** - Altavia Coach, sous-holding du groupe dédiée à l'innovation, détient les participations suivantes : Actipaper, Shopper Mind, Capital Innovation, Simone, Stimshop, Altavia Retail Tech (ex-Ubiq Toolbox), Wetail, Mad&Women, Atelier Benetton, My Genius (Teeps), Braineet et Les Ingénieurs Sociaux.

**Actipaper** - La société qui produit la newsletter quotidienne Altavia Watch, enregistre un EBIT à -53K€ en 2018 (-40K€ en 2017).

**Capital Innovation** - La société qui crée des produits innovants à partir de l'observation des consommateurs n'a pas enregistré un chiffre d'affaires suffisant pour lui permettre d'afficher un résultat positif, elle a concentré son activité sur le développement d'une solution médicale en R&D qui durera plusieurs exercices.

**Wetail** - La filiale héberge des coworkers et organise et organise des événements autour des enjeux d'avenir du retail et des événements privés pour des sociétés. Elle propose aussi un programme d'accélération pour les start-up retail, l'année 2018 est celle du 2ème batch et implique 3 start-up. La société n'a pas réalisé en 2018 un volume d'affaires suffisant pour lui permettre d'atteindre l'équilibre d'exploitation.

**Simone** - Simone, agence parisienne de conseil en stratégie et image de marque, a réalisé une année 2018 dans la lignée de 2017 avec un EBIT à 113K€.

**Shopper Mind** - Cette filiale spécialisée dans les études sur le consommateur a enregistré une année 2018 meilleure que 2017 avec l'arrivée d'une commerciale. Elle enregistre un EBIT à -84K€.

**Stimshop** - La start up qui développe une série d'applications mobiles qui allient usage du micro du téléphone et ultrasons n'a pas encore trouvé de débouchés suffisants dans le retail pour atteindre l'équilibre opérationnel.

**Altavia Retail Tech (Ex Ubiq Toolbox)** - Altavia Coach a souscrit à l'augmentation de capital d'Ubiq Toolbox puis les associés ont décidé le changement de dénomination sociale d'Ubiq Toolbox qui est devenue Altavia RetailTech en juin 2018 (mission de proposer des parcours clients clé en main qui interconnectent les solutions des startups). Altavia Coach détient 54,8% du capital.

La société enregistre une perte opérationnelle de 213K€ à la clôture 2018.

**Mad & Women** - Altavia coach a racheté le fonds de commerce de cette agence de publicité féministe à la barre du tribunal de commerce en juin 2018. Elle enregistre un EBIT proche de l'équilibre à la clôture 2018.

**Atelier Benetton** - Altavia coach a investi en janvier 2018 pour 60% du capital de cette entreprise familiale spécialiste de la gravure héraldique. La société est proche de l'équilibre en 2018.

**Les Ingénieurs Sociaux** - Altavia Coach a acquis fin 2018 100% des titres de la société qui a développé un progiciel d'animation de réseaux de quartier. En complément le projet de la Saint Glin Glin, la fête de tous les possibles dont l'ambition est de fédérer tout l'écosystème du commerce a été initié. Les partenariats sont en cours de sélection pour le lancement officiel au printemps 2020.

## b. En Europe :

Au 31 décembre 2018, les filiales d'Altavia Europe sont : Altavia CEI, Altavia Belgium, Altavia Česká, Altavia Deutschland, Altavia Hellas, Altavia HTT, Altavia Ibérica CFA, Altavia Iletisim, Altavia Dekatlon, Altavia Italia, Altavia Polska, Altavia Swiss, Altavia România Communication, Altavia Hungária, HRG, SIA Altavia Baltics, Altavia Hrvatska, Altavia Sumis Marketing Services B.V.

Il est précisé que MBO Communication est filiale d'Altavia Ibérica CFA.

Les sociétés Altavia Rus, Altavia Ukraina et Altavia Turan sont filiales d'Altavia CEI.

La société HRG UK est filiale d'HRG Group.

La société Actstar est filiale de la société Altavia Belgium.

La société Rokivo Inc. elle-même filiale de Disko Italia S.r.l. qui est pour sa part détenue par Altavia Italia à hauteur de 37,4% de son capital.

La société Kamikaze Sp. Z.o.o. est filiale de la société Altavia Polska à hauteur de 55%.

Les sociétés Altavia Sumis BV ex Sumis Print Management et Sumis Logistics sont des filiales de la société Altavia Sumis Marketing Services B.V. à hauteur de 100%.

Altavia Europe détient également une participation dans Altavia Connect.

La contribution d'Altavia Europe et de ses filiales au chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevée à 290,076 M€

**Altavia Turan**, Limited Liability Partnership, a été créée le 22 février 2018 au Kazakhstan, dont le capital social s'élève à 29.186.130 tenge, détenue à 100% par Altavia CEI.

**Altavia Rus** a connu en 2018 une activité en croissance malgré un marché difficile.

**Altavia Ukraina** a eu un regain d'activité en raison d'une situation économique en amélioration en Ukraine.

**Altavia Belgium** a connu une année 2018 stable avec un focus de productivité sur son activité packaging.

**Actstar** : les nouveaux clients structurants conquis en 2017 ont permis de renouer avec la croissance et à atteindre la profitabilité.

**Altavia Česká** a connu une année 2018 difficile du fait du retournement du marché du print, et en retard de développement commercial de la nouvelle offre plv complexe.

**Altavia Deutschland** : l'année 2018 a été dure du fait d'un environnement de tension sur les prix et une forte baisse des volumes.

**Altavia Hellas** après avoir vu son activité fortement impactée par la liquidation d'un client historique, la filiale poursuit son re-développement sur ses clients existants et de nouveaux clients. 2018 a été de nouveau une année de forte croissance

**Altavia HTT** a connu une année très difficile du fait de la forte baisse des volumes print.

**HRG** a également connu une année satisfaisante.

**Altavia Ibérica CFA** réalise une bonne année et connaît une activité stable dans un contexte concurrentiel tendu.

**Altavia Iletisim** : cette société n'a plus d'activité.

**Altavia Dekatlon** : 2018 a été une année en repli du fait d'un climat économique très difficile en Turquie.

**Altavia Italia** : L'année 2018 a permis la redéfinition de l'offre et de l'organisation interne pour répondre aux nouveaux besoins clients.

**Altavia Polska** réalise une année stable et a développé son offre de plv complexe.

**Kamikaze** : une année d'intégration avec une forte croissance.

**Sumis** : une année extrêmement difficile du fait de la forte chute du marché du print, mais qui après une phase de réorganisation laisse entrevoir une année 2019 meilleure en outre du fait de gain de clients importants.

**Altavia România Communication** a poursuivi la fertilisation de ses clients.

**Altavia Hungária** a connu une année stable.

**Altavia Baltics** a connu une année stable.

**Altavia Swiss** est sans activité.

## c. En Asie :

Le groupe Altavia est implanté en Corée du Sud au travers de 2 filiales :

**Altavia Korea**, et la société **TMAI** dont les activités se sont arrêtées en fin d'année.

**Altavia Japan**, a poursuivi son développement en 2018 au travers d'une nouvelle offre commerciale.

## d. En Amérique :

**Communication Altavia Canada**, filiale à 100% d'Altavia International, poursuit le développement international du groupe au Canada.

La société **Communication Altavia Prodigy Canada** reste dans l'attente d'intégrer un client structurant.

La société **Cloud Raker** acquise en 2017 affiche à nouveau des performances supérieures aux attentes.

## d. En Afrique :

La société **Altavia Morocco** poursuit la construction de son patrimoine client au travers d'une offre élargie. Société anonyme de droit marocain cette société est domiciliée à Rabat. Altavia International détient 100% de cette société.

La société **Altavia Middle East DMCC**, société de zone Franche, au capital de 400 000 AED, domiciliée à Dubaï a été créée en mai 2017. Le capital de cette société est détenu à 100% par Altavia International. La société poursuit la construction de son patrimoine client.

La société Altavia Middle East DMCC a décidé en date du 18 février 2019, de procéder à la création d'une succursale de la société Altavia Middle East DMCC, immatriculée en mainland à Dubaï (Emirats Arabes Unis) auprès du Dubai Economic Department (DED).

Le 20 novembre 2018 la société Altavia International a acquis une participation majoritaire dans la société **Blue Lions SAS**.



Le Groupe Blue Lions est composée d'une société consolidante en France (Blue Lions SAS) détenue à 69% par Altavia International et de filiales établies en France (Blue Lions France, Africadesk), en Côte d'Ivoire (Blue Lions CIV), au Maroc (Blue Lions Maroc), à Dubai (Blue Lions Middle East), et en Afrique du Sud (Blue Lions Safrica).

Le Groupe Blue Lions a été créé en 2013 et a rejoint le Groupe Altavia fin 2018 avec un portefeuille riche de marques internationales présentes sur le marché africain, avec de fortes ambitions de croissance pour 2019.

## 9. Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes

Nous vous précisons que les comptes de notre société ont été établis selon les formes et les méthodes prescrites par le règlement n°2014-03 du 05/06/2014 de l'ANC. Il convient de noter que conformément à la réglementation les méthodes comptables ont été modifiées concernant le traitement des écarts d'acquisition, les gains et pertes de change et les crédits d'impôt ainsi que mentionné dans l'annexe.

## 10. Activité en matière de recherche et de développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice.

## 11. Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprenaient des charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des impôts pour un montant de 31 575 €, mais qu'elles sont sans conséquence, compte tenu du report fiscal déficitaire.

## 12. Délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 alinéa 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4).

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées						105						150
Montant total des factures concernées h.t.		554 057	27 842	0	5 487	587 387	965 522	302 696	35 042	1 348 033	2 651 293	
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice		8,27	0,42	0,00	0,08	8,76						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice							6,63	2,08	0,24	9,26	18,21	
<b>(B) Facture exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues												28
Montant total des factures exclues												389 407
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais contractuels : les Factures reçues sont payables en général à 30 Jours						Délais contractuels : les Factures émises sont payées en général à 30 Jours				

## 13. Tableau des résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices ou de chacun des exercices clos depuis la constitution de la société

Au présent rapport est joint le tableau prévu par la loi sur les sociétés.

## 14. Administration et contrôle de la société

Après avoir examiné la situation des mandats des administrateurs et des Commissaires aux comptes, le Conseil constate que :

Messieurs Michel Duval (Président) et Alain Roubach membres du comité d'audit, des comptes et des investissements sont renouvelés en qualité de membre, et de Président concernant Michel Duval, du comité d'audit, des comptes et des investissements pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au conseil d'administration d'Altavia chargé d'arrêter les comptes 2021 qui se tiendra en 2022.

Messieurs Daniel de Botton (Président), Raphaël Palti, Michel Duval et Alain Roubach membres du comité des nominations et des rémunérations sont renouvelés en qualité de membres et de Président concernant Daniel de Botton, du comité des nominations et des rémunérations pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au conseil d'administration d'Altavia chargé d'arrêter les comptes 2021 qui se tiendra en 2022.

Il est proposé de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Raphaël Palti et de Madame Corinne Evens, et de renouveler Monsieur Luc Bertholat dans ses fonctions de Censeur. Monsieur Pierre-Michel Passy a démissionné de ses fonctions de Censeur. Il sera proposé de désigner la société EPM Advisory Ltd, représentée par Monsieur Pierre-Michel Passy à l'Assemblée générale, comme nouveau Censeur pour une durée de six années.

Enfin il convient de statuer sur le renouvellement des mandats de Monsieur Raphaël Palti en qualité de Président Directeur Général et de Messieurs Lorenzo Bertagnolio et Laurent Gampel en qualité de Directeurs Généraux délégués.

En outre, il est précisé que le Comité d'orientation stratégique, le Comité d'audit, des comptes et des investissements ainsi que le Comité des nominations et rémunérations, dans le cadre de leurs missions de préparation des travaux et de support à la prise de décisions du Conseil d'administration de notre Société, se sont réunis de manière régulière durant l'année 2018, et ont rempli intégralement leur rôle d'instruction et de conseil.

## Rapport sur le gouvernement d'entreprise

### 15. Conventions visées aux articles L. 225-38 du Code de Commerce

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées auxdits articles et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

### 16. Conventions visées aux articles L.225-37 du Code de Commerce

Il est par ailleurs précisé, comme le requiert l'article L. 225-37 du Code de commerce, qu'il n'a été conclu au cours de l'exercice 2018 aucune Convention entre d'une part le Directeur Général, un Directeur Général Délégué, un administrateur ou un actionnaire disposant de plus de 10% des droits de vote de la société et d'autre part une autre société dont la société posséderait directement ou indirectement plus de la moitié du capital social, à l'exception de :

- La conclusion avec la Société Foncière Blanqui d'un Protocole d'accord portant sur la réalisation de travaux de rénovation des locaux situés 10 et 12, rue Blanqui à Saint-Ouen (93400) à la charge du bailleur (Altavia prenant à sa charge les aménagements) et le projet de signature d'un nouveau bail commercial entre la société Foncière Blanqui et la société Altavia ;
- La cession par la société Firapa à la société Altavia Coach de l'intégralité des actions composant le capital social de la société Les Ingénieurs Sociaux.

### 17. Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs

Vous trouverez ci-après, conformément aux dispositions de l'article L225-37-4, alinéa 3 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 dudit Code.

Délégation de compétence : néant.

Délégation de pouvoirs : néant.

### 18. Organe choisi pour exercer la Direction Générale

En application de l'article L. 225-37-4 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous précisons que votre Conseil d'administration a fait le choix du cumul des fonctions du Président du Conseil d'administration et du Directeur général.

## 19. Liste des mandats sociaux exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

### Mandats exercés par Raphaël Palti

#### Dans le Groupe Altavia :

- Président Directeur Général et Administrateur : Altavia SA, Actipaper SA,
- Administrateur et Président du Conseil : Altavia Belgium SA, Altavia Beijing Advertising Co. Ltd, Altavia Shanghai Trading Co. Ltd, Altavia Japan KK, Altavia Asia Ltd, Communication Altavia Canada Inc., Altavia Inc., Altavia France SA,
- Administrateur et Vice-Président : Altavia Iletisim AS, MBO Communication LSA, Altavia Ibérica CFA,
- Administrateur : Altavia Hellas AE, Altavia Italia Srl, Altavia HTT Ltd, HRG UK Ltd, Altavia România Communication SRL, HRG Group Ltd, Tell Me About It (TMAI) jusqu'au 28/03/2018, Altavia Hong Kong Ltd, Communication Canada Prodivity Inc, Rokivo Inc, Disko Italia Srl (ex Stylum) Srl, Altavia Morocco, Altavia Baltics, Altavia Dekatlon, Altavia Middle East DMCC, Cloud Raker Inc., Altavia Sumis Marketing Services company b.v., Altavia Hrvatska d.o.o., Disko Italia Srl,
- Administrateur exécutif : Altavia Korea LLC
- Président : Mad & Women (ex Altavia Newco SAS) jusqu'au 6/06/2018, Altavia Carmillon (ex Altavia Newco 2 SAS) jusqu'au 6/09/2018, Atelier Benetton SAS
- Membre du Directoire : Altavia Polska Sp z.o.o., Kamikaze Sp. Z.o.o.,
- Membre du Conseil de Surveillance : Altavia Hungaria KFT, Altavia Ukraina SARL,
- Membre du Comité de direction : Agence Cosmic SAS, Altavia International SAS, IMS Groupe SAS, Disko SAS, Insitaction, Jetpulp, Altavia Paris, Altavia Optitrans, Altavia Lille, Altavia Nantes, Au numéro 6, Altavia Fiber Value, Altavia Auvergne-Rhône-Alpes, Altavia Carmillon, Mad&Women, Blue Lions,
- Membre du Comité de gérance : Wetail SARL,
- Co-Gérant : Altavia Česká SRO, Altavia Deutschland GmbH,
- Représentant légal d'Altavia SA Gérante de la société Altavia Coach SC et Présidente de la société Altavia International SAS,
- Représentant permanent d'Altavia SA au Conseil d'Administration d'Altavia Europe SAS.

#### Hors du Groupe Altavia :

- Président Directeur Général et Administrateur de la société Foncière Blanqui SA,
- Président et membre du Comité de direction de la société Les Ingénieurs Sociaux SAS,
- Président de la société Firapa SAS,
- Co-Gérant de la société SCI Rembrandt Courcelles,
- Président de Firapa SAS, elle-même Présidente de la société Viatteam SAS,
- Administrateur de la société Fondiaria 78/3 Srl,
- Administrateur de la Fondation du Collège de Franc,
- Membre du Conseil de Surveillance : Etam Développement SCA.

### Mandats exercés par Lorenzo Bertagnolio

#### Dans le Groupe Altavia, en France :

- Directeur Général Délégué, Administrateur : Altavia SA
- Président et Administrateur : Altavia Europe SAS
- Directeur Général : Altavia International
- Gérant : Altavia CEI SARL
- Président et membre du comité de direction : Altavia Fiber Value
- Membre du comité de direction : Blue Lions

#### Dans le Groupe Altavia, à l'étranger :

- Président du Conseil Administration et Administrateur délégué : Altavia Hellas AE (filiale grecque)
- Président Directeur Général et Administrateur : Altavia Morocco (filiale marocaine)
- Administrateur et Président du Conseil d'administration : MBO Communication LSA (filiale espagnole) et Altavia Ibérica CFA (filiale espagnole), Altavia România Communication SRL (filiale roumaine),
- Membre et Président du Directoire : Altavia Polska Sp. z.o.o. (filiale polonaise)
- Co-gérant : Altavia Česká SRO (filiale tchèque), Altavia Deutschland GmbH (filiale allemande)
- Administrateur : Altavia Belgium SA (filiale belge), Altavia HTT Ltd (Executive Director), Altavia Iletisim AS (filiale turque), Dekatlon AS (filiale turque), Altavia Italia Srl (filiale italienne), HRG Group LTD (filiale anglaise), HRG UK LTD (filiale anglaise), Altavia Baltics (filiale lettonne), Altavia Sumis Marketing Services company b.v (filiale Hollandaise), Altavia Hrvatska d.o.o (filiale Croate), Communication Altavia Canada (filiale canadienne), Communication Altavia Prodivity (filiale canadienne), Cloud Raker Inc. (filiale canadienne), Altavia Inc. (filiale Américaine), Altavia Asia Limited (filiale hongkongaise), Altavia Japan KK (filiale japonaise), Tell Me About It (TMAI) (filiale coréenne), Altavia Hong-Kong Ltd (filiale hongkongaise), Altava Middle East DMCC (Filiale des Émirats arabes unis), Altavia Beijing Advertising Co. Ltd, Altavia Shanghai Trading Co. Ltd

- Membre du Conseil de Surveillance : Altavia Hungaria KFT (filiale hongroise), Altavia Ukraina (filiale ukrainienne)
- Membre du Directoire : Kamikaze Sp. Z.o.o (filiale Polonaise)

#### Hors du Groupe Altavia :

- Administrateur : Fondiaria 78/3 srl

### Mandats exercés par Daniel de Botton

#### Dans le Groupe Altavia :

- Administrateur : Altavia SA, Altavia France, Altavia Europe

#### Hors du Groupe Altavia :

- Directeur Général Délégué et Administrateur : Foncière Blanqui SA
- Président et Administrateur : Fondiaria 78/3 Srl :
- Gérant des SCI suivantes : EPP Ile de France, Paradis Ile de France, Rafiloc, Suresnes Nieuport, Rugelec, Le Nil, Ivry Michelet, Scartemple, Audoen et Paul, Rhône Alpes, Manzabott
- Co-gérant des SCI suivantes : Rembrandt-Courcelles, Eurocolombes, Colombia Finlande, Immobilière Valmy, Immobilière Kennedy, Paradalp, Ferber Ile de France, FDL 1, Saint-Antoine 18/30
- Gérant des SARL suivantes : Tigre, EPP Montreuil Beaune, EPP Montreuil Holdings, Le Raphaël, EPP Vanves, EPP Ile de France Holdings, SB Investissements, FRS Conseils, EPP Rue Martel, Le Martel, FPP Real Estate, EPP Ivry Hoche, EPP Suresnes Curie, Classic European Real Estate, EPP Noisy Le Grand 2012 Holding, EPP Bezons, EPP Funding,
- Co-gérant des SARL suivantes : Le Diderot, Le Noisy le Grand, Sezarr, Petinan, A&G Valcke et Cie, V De Villiers, K De Kleber, S.B. Investissements
- Gérant de la SC Bermau
- Co-gérant de la SC 3B
- Gérant des SNC suivantes : EPP Bezons, EPP Massy Ile de France

### Mandats exercés par Catherine Dunand

#### Dans le Groupe Altavia :

- Administrateur : Altavia SA et Altavia France

#### Hors du Groupe Altavia :

- Présidente : Promontoires SAS, Cemag Invest SAS
- Gérante : Novinvest Partners SARL
- Membre du Conseil de surveillance : Arenadour SAS
- Administrateur : Metabolic Explorer (Société Cotée Eurolist Compartiment C), Advicenne (Société Cotée Eurolist Compartiment C) Aryballe Technologies SA, Feeligreen SA, Faber Novel SAS, To Do Today SA, Wandercraft SAS, Cosmot Tech, fondation FAAU

### Mandats exercés par Michel Duval

#### Dans le Groupe Altavia :

- Administrateur : Altavia SA, Altavia France

#### Hors du Groupe Altavia :

- Gérant : SCI La Mare
- Co-gérant : MD Conseil
- Administrateur : Censeur Majencia (mobilier de bureau)

### Mandats exercés par Endera représenté par Pierre-Yves Poirier

#### Dans le Groupe Altavia :

- Représentant Permanent Andera Partners SCA, membre du conseil d'administration : Altavia SA

#### Hors du Groupe Altavia :

- Gérant : Andera Partners SCA,
- Représentant Permanent Andera Partners au Comité de Surveillance : Compagnie Financiere Du Forum/Intescia, Gamma Développement,
- Censeur à titre personnel : HGR – Rougnon,
- Représentant Permanent Andera Partners au Comité Stratégique : OCEA Participations,
- Président : Montalivet Investment Managers, GPE International,
- Représentant Permanent Andera Partners au Conseil d'Administration : Platinum Group SAM, PGSAM Holding SAS,
- Représentant permanent Andera Partners, Président du Comité stratégique Financière Louis,
- Représentant permanent Andera Partners au Comité stratégique de GLOBASIA – La Générale pour l'Enfant,
- Membre du Comité de surveillance : Hawker Invest,
- Administrateur en nom propre : China Investment Partners Limited (Hong Kong).

## Mandats exercés par Corinne Evens

### Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur

### Hors du Groupe Altavia :

BMIP-Bethlehem Multidisciplinary Industrial Park : Vice-President

Bold Rock Management Ltd., UK : Director

G. Evens Diamonds & Co. N. V., Belgium : Chairman

Link Point SA, Luxembourg : President of the Board of Director

Microworld, Luxembourg : Member of the Board

SIFFA SAS, France : President

SCI DU 34-38 Rue Camille Pelletan, France : Director

### Board membership - Philanthropy

European Association of the Museum of the History of Polish Jews : President

Evens Foundation : Honorary President

International College of Philosophy in Paris : Member of the Board

Madariaga Foundation : Member of the Board

Positive Planet (microfinance) : Member of the Board

TAU – University of Tel Aviv : Member

Learning for Wellbeing Foundation, Hollande : Member of the Board

## Mandats exercés par Laurent Gampel

### Dans le Groupe Altavia :

- Directeur Général Délégué : Altavia SA

- Administrateur : Altavia Europe, Altavia HTT Ltd (non-Executive Director)

### Hors du Groupe Altavia :

Aucun

## Mandats exercés par Pierre Milchior

### Dans le Groupe Altavia :

- Administrateur : Altavia SA

### Dans le Groupe Etam :

- Président : Etam SAS, Covi Deux SAS, Milinvest SAS, H.A.H. SAS,

- Directeur Général Délégué : Nortex SAS, Elan Industries SAS,

- Président du Conseil d'Administration et Administrateur : Gerset SAS,

- Président et Administrateur: Setger SAS,

- Gérant : Etam Développement (depuis le 29/05/1996),

- Représentant d'Etam Développement SCA, elle-même Présidente : Norpierre SAS,

- Représentant permanent d'Etam SAS, au Conseil d'Administration : Investint, Société Belge Etam

- Représentant de la société belge Etam, au Conseil d'Administration : Société Foncière Etel,

- Administrateur : Nora Limited, Shanghai Intermoda Clothing (jusqu'au 31 mai 2018), Shanghai Aige Clothing (jusqu'au 31 mai 2018), Shanghai Intermay Clothing, Investint Fashion Lingerie Shanghai, Ifem, Fresh Start (du 30/04/2018 au 17/08/2018),

- Représentant d'Investint au Conseil d'Administration : 123 Luxembourg SA, Société Luxembourgeoise Etam,

- Représentant d'Etam SAS au Conseil d'Administration et Administrateur en son nom propre : Modasia Holding.

### Hors du Groupe Etam :

- Gérant : Selau, Seva, Tami,

- Administrateur : Finora SA, Vivar Global LTD, Vivar Resources Limited,

- Président du Conseil d'Administration : Mordka SA.

## Mandats exercés par Sébastien Reydon

### Dans le Groupe Altavia :

- Représentant de ViTEAM SAS au Conseil d'Administration et Directeur Administratif et Financier de Altavia SA,

- Représentant d'Altavia SA au Conseil d'Administration de la société Altavia France SA,

- Administrateur des sociétés : Actipaper SA, Atavia Europe SA,

- Membre du Comité de direction des sociétés Altavia International, Agence Cosmic, IMS Groupe, Disko, Altavia Paris, Altavia Optitrans, Altavia Lille, Altavia Nantes, Altavia Fiber Value, Altavia Nativ, Insitaction, Altavia Auvergne-Rhône-Alpes, Jetpulp, Altavia Carmillon, Mad&Women, Blue Lions,

- Administrateur des sociétés Altavia Belgium SA, Altavia Hellas AE, Altavia HTT Ltd, MBO communication, Altavia Ibérica CFA, Altavia Iletisim AS, Altavia Dekatlon, Altavia Italia SRL, Altavia România Communication SRL, Altavia Asia Limited (Hong Kong), Altavia Beijing Advertising co. Ltd , Altavia Inc. (filiale US), Rokivo Inc., Altavia Italia, Disko italia SRL, HRG Group Ltd, HRG Uk Ltd, Altavia Baltics, Altavia Hong Kong Limited, Communication Altavia Canada Inc., Communication Altavia Prodivy, Cloud Raker Inc., Altavia Sumis Marketing Services BV, Altavia Hrvatska d.o.o., Kamikaze Sp. z.o.o., Altavia Shanghai Trading co. Ltd, Tell Me About It (tmai) (jusqu'au 28.03.2018) Altavia Korea LLC , Altavia Japan KK,

- Membre du Directoire de la société Altavia Polska Sp. z.o.o.,

- Co-gérant des sociétés Altavia Česká sro, Altavia Deutschland GmbH,

- Membre du Conseil de surveillance des sociétés Altavia Hungária KFT et Altavia Ukraina SARL.

### Hors du Groupe Altavia :

Aucun

## Mandats exercés par Alain Roubach

### Dans le Groupe Altavia :

- Administrateur : Altavia SA et Altavia Europe SAS

### Hors du Groupe Altavia :

- Gérant : Opera Immobilier SARL, SCI des Petibous,

- Co-gérant: Alclan SC Anegada Company SARL

- Vice-Président Trésorier : CFA Ort,

- Administrateur : Ogury LTD, Augmentdev SAS, Arts et Biens SA,

- Membre Comité de surveillance : Praditus SAS, Siiffa SAS, Little Extra SAS, DS Cafe SAS, Mozoo SAS,

- Membre du Comité stratégique : Askmona SAS,

- Membre du Comité de suivi : Agrivent SAS.

## Déclaration de performance extra-financière

### I. Contexte

#### A – Cadre réglementaire

L'Ordonnance 19 juillet 2017 transposant la directive 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes, a créé la déclaration de performance extra-judiciaire.

La Loi du 30 octobre 2018 a modifié l'article L.225-102-1 du code de commerce qui prévoit que la DPEF doit comprendre les informations concernant la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

Altavia intègre désormais le nouveau périmètre des sociétés concernées.

L'article R. 225-105 du Code de commerce précise que la déclaration présente le modèle d'affaires de la société ainsi que, pour chacune des catégories d'informations :

- une description des principaux risques extra-financiers (par une analyse de matérialité par exemple)
- une description des politiques appliquées (lorsque la société n'applique pas de politique en ce qui concerne un ou plusieurs de ces risques, la déclaration doit comprendre une explication claire et motivée des raisons le justifiant) ;
- le cas échéant, les procédures de diligences raisonnables mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques
- les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

Les indicateurs de l'article R. 225-105, proche de la liste du dispositif précédent, ne sont exigées que si elles sont pertinentes au regard des principaux risques identifiés.

## B – Contrôle des informations extra-financières

Les informations figurant dans le reporting extra-financier font l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant, selon des modalités précises.

L'Organisme tiers indépendant mentionné au V de l'article L.225-102-1 est désigné, par le Président Directeur Général, pour une durée qui ne peut excéder six exercices, parmi les organismes accrédités à cet effet par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par tout autre organisme d'accréditation signataire de l'accord de reconnaissance multilatéral établi par la coordination européenne des organismes d'accréditation.

Cette vérification par l'OTI donne lieu à un avis qui est transmis aux actionnaires en même temps que le rapport de gestion. En application des dispositions du code de commerce énoncé précédemment le rapport de l'OTI doit comprendre :

- a) Un avis motivé sur la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues au I et au II de l'article R.225-105, ainsi que sur la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 ;
- b) Des diligences qu'il a mise en œuvre pour conduire sa mission de vérification.

## II – Présentation du modèle d'Affaires

Fondé en 1983 par son Président Directeur Général, Altavia est le premier groupe international indépendant de communication commerciale dédiée au retail.

C'est une fédération d'une quarantaine d'entreprises indépendantes. Présent dans 28 pays, Altavia fort de 1700 collaborateurs et d'un mode de gouvernance encourageant l'initiative locale poursuit sa croissance au service des retailers et des marques.

Altavia propose à ses clients des solutions de communication commerciale qui visent à créer de la valeur et à enchanter le commerce.

### Activation commerciale

- Insights shopper
- Conseil stratégique
- Communication commerciale
- Innovation produit
- Retail design

### Production multicanal de contenus

- Solutions prépresse et prémédia
- Production digitale
- Gestion des actifs numériques

### Gestion de l'impression

- Eco-conception
- Achat papier
- Impression logistique
- Optimisation de l'impression

## A – Organisation et structure d'Altavia

Altavia est une société anonyme au capital de 3 846 411 € à Conseil d'administration.

L'animation et la coordination des filiales d'Altavia se font notamment au travers des comités exécutifs.

Altavia est doté d'un Conseil d'administration, d'un Comité d'audit et des investissements, d'un comité des rémunérations qui se réunissent plusieurs fois par an.

Le Conseil d'administration composé de dix membres désignés par l'Assemblée générale pour une durée de 6 années.

Le Conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologique de la société et veille à leur mise en œuvre par le management de la société.

Les décisions sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi.

Tous les quatre ans, les orientations à moyen terme des activités d'Altavia sont définies par un plan stratégique appelé MOVE (Make Our Vision Effective). Le plan est structuré autour de 6 fondamentaux : Capital humain, Patrimoine clients, Finances, Offres et savoir-faire, Identité et Image, RSE, décliné dans chaque filiale par des actions, projets pilotes et innovations.

Le MOVE est adopté par le Conseil d'administration.

Il comprend notamment une projection d'évolution des principaux indicateurs opérationnels et financiers d'Altavia. Les Président Directeur Général la présente un projet de budget annuel dans le cadre de ces orientations, au Conseil d'administration qui l'approuve.

Bien que non coté en bourse, Altavia publie son rapport annuel depuis vingt ans. Cet exercice exigeant est en droite ligne avec les convictions et les valeurs du groupe.

## B – Le marché de la société et ses spécificités

Altavia est le premier groupe international indépendant de communication commerciale dédié au retail. Depuis 33 ans, ses collaborateurs partagent la même passion du commerce et sont mobilisés chaque jour au service de l'Activation Commerciale de plus de 300 marques et enseignes. L'approche multicanale des enjeux de la communication commerciale d'Altavia lui permet de proposer des solutions sur mesure, à tous les niveaux de la chaîne de valeur : conseil stratégique, print management, marketing services et communication digitale.

Face à l'abolition des frontières entre magasin physique et commerce en ligne la révolution du commerce est en marche, menée par un citoyen toujours mieux informé, plus exigeant et versatile. Les commerçants distributeurs doivent se réinventer et recréer du lien avec les clients. La mission d'Altavia est d'aider quotidiennement ses clients commerçants à tisser des liens fructueux avec leurs propres clients en proposant des solutions d'activation commerciale.

Les principaux enjeux et risques environnementaux et sociaux d'Altavia s'articulent autour de trois grandes parties :

- nos collaborateurs : l'attraction des talents et leur fidélisation qui s'inscrit dans une politique de diversité, d'élargissement des compétences afin d'assurer l'évolution de nos métiers, de non-discrimination et d'égalité salariale.
- nos clients : L'innovation créative et technologique est au cœur de nos préoccupations et de nos propositions. Elle se doit d'être vertueuse.
- l'environnement : la maîtrise de nos impacts internes et de nos produits et services, notamment en termes de consommation d'énergie et de papier, d'émission de gaz à effet de serre et de déchets.

## C – Objectif et stratégie de valeur ajoutée

### Les orientations prioritaires de l'entreprise

#### 1. Politique RSE d'Altavia

Altavia déploie sa politique RSE suivant deux axes d'action majeurs, déclinés dans nos pratiques internes, puis dans nos offres clients.

Il s'agit d'améliorer l'impact des activités du groupe sur **la Société** & sur **l'Environnement**.

- Pour permettre la survie du monde dans lequel on vit,
- Pour assurer la pérennité de l'entreprise, et sa performance financière

Nous souhaitons mettre en œuvre ces actions dans chacune de nos BU, et mesurer leur efficacité dès 2019.

#### Pratiques internes

Fournir de bonnes conditions de travail à nos collaborateurs, et veiller à leur épanouissement, promouvoir la diversité et l'égalité.

Réduire notre impact environnemental au maximum – et générer des économies en améliorant le recyclage et la gestion de l'énergie.

Nous sommes convaincus qu'en étant solides dans nos pratiques internes, nous serons plus convaincants et impactants grâce à l'accompagnement de nos clients.

#### Propositions commerciales

Positive Sourcing® pour participer à l'insertion professionnelle des personnes défavorisées et Ecopublishing® pour éco-concevoir les supports de communication de nos clients et améliorer leur impact sur la société & l'environnement.

En Marketing services et le Digital :

Nous souhaitons pouvoir accompagner nos clients dans la conception d'un message publicitaire juste, honnête, et dénué de stéréotypes à l'instar de l'action de Mad&Women, récemment intégrée au groupe Altavia, et limiter l'empreinte environnementale du digital, l'idée étant de partager avec nos clients une charte d'engagement sur des pratiques plus responsables.

Depuis la création du groupe, dans chaque business units d'Altavia, chacune indépendante, des actions environnementales, sociales ou sociétales ont été mises en place, parfois au cœur

même de la stratégie.

La somme de toutes ces actions positives a été récompensée l'année dernière par le **Global Compact de l'ONU**, qui nous accorde la plus haute distinction: le niveau **advanced**, obtenu par seulement 8% des entreprises dans le monde.

Dans ce cadre, Altavia rédige chaque année une Communication sur le Progrès (COP), qui relate de toutes les actions mises en place par le groupe en matière d'environnement, de respect des droits humains et des normes du travail et de la lutte anti-corruption. Cette COP est accessible sur le site du Global Compact.

Par ailleurs, un nombre grandissant de BU est évalué par **Ecovadis**, à la demande de nos clients internationaux : 7 BU en 2018 (score moyen de 64 : GOLD) à 10 en 2019.

## Animation au sein du groupe

Workplace permet à l'équipe RSE d'informer et de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à la RSE. Un groupe dédié à la RSE, intégrant l'ensemble des collaborateurs, permet aux BU d'échanger sur leurs « best-of et best practices » et sur les événements mondiaux ou nationaux ayant trait à la RSE.

Ce groupe a également vocation à être un véritable espace de partage des actualités et tendances en matière de RSE.

Enfin, la Direction RSE met à disposition des supports de formation sur les différentes offres RSE du groupe afin de les aider à s'approprier ces sujets et à trouver la meilleure solution pour leurs clients.

L'animation de la politique RSE du groupe Altavia repose également sur un réseau de collaborateurs sur qui la Direction RSE s'appuie pour faire remonter les initiatives des business units auxquelles ils sont rattachés.

Les ambassadeurs ont également pour rôle de sensibiliser les collaborateurs et déployer des actions RSE au sein de leur business unit. Ils seront impliqués dans la construction de la stratégie RSE du groupe Altavia, en participant à des ateliers. Ils bénéficieront d'interventions d'experts pour enrichir leurs connaissances en matière de RSE et leur permettre ainsi de traiter les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux de leur business unit.

## 2. Politique d'Achats Responsables du groupe Altavia

Altavia a une réelle politique RSE favorisant les achats solidaires.

Ainsi un panel important de fournisseurs est référencé par Altavia et nous travaillons avec diverses structures, qui peuvent intervenir dans différents domaines tels que le travail manuel, l'imprimerie, le routage, la mise sous flow-pack, le manchonnage, etc.

### 2.1 Devoir de vigilance envers nos prestataires (référencement, partenariat, sous-traitance)

La Direction des Achats d'Altavia gère l'ensemble des sous-traitants des business units françaises. Le cahier des charges à signer par les sous-traitants (principalement des imprimeurs) comporte une Charte RSE dédiée aux activités de sous-traitance. En signant ce document, le partenaire s'engage à respecter des principes d'éthique, l'environnement et les normes de travail en vigueur.

Avec la structuration à l'international des équipes Achats, la signature de la Charte RSE sera généralisée à l'ensemble des business units.

Au sein du groupe Altavia, 15 business units sont certifiées FSC® et PEFC™. Dans ce cadre, la provenance et la composition des matières à base de bois sont contrôlées et une analyse du risque est menée.

Outre la vigilance exercée en amont des activités d'Altavia, la business unit Altavia Optitrans, spécialisée dans le transport et la logistique, a interrogé ses 44 prestataires de transport sur les questions de RSE. Ce questionnaire a permis de vérifier l'engagement des prestataires de transport pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. En effet, 38% des prestataires respectent la norme EURO 5 et 53% respectent la norme EURO 6.

82% des prestataires sont par ailleurs certifiés ISO 14001. Altavia Optitrans a également recensé de bonnes pratiques comme l'achat de véhicules roulant au gaz, l'utilisation d'accessoires pour diminuer la résistance aérodynamique, le recyclage des huiles moteur ou encore des formations à l'éco-conduite.

Enfin, le groupe Altavia a l'ambition de mettre en place une politique d'Achats responsables fondée notamment sur l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans le process de référencement des fournisseurs et des sous-traitants. Une analyse des risques et des audits seront conduits auprès des fournisseurs stratégiques dans les pays identifiés comme étant à risque.

### 2.2 Achats solidaires

L'inclusion est l'un des principaux enjeux sociétaux pour Altavia. Ainsi, depuis 2015, Altavia

développe sa marque Positive Sourcing® reposant principalement sur l'emploi de personnes en situation de handicap.

En France, les achats solidaires sont réalisés auprès des Entreprises Adaptées (EA) et des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). La Direction RSE travaille en binôme avec un acheteur d'Altavia Connect dans le but de dynamiser et consolider les achats auprès du Secteur Adapté et Protégé (STPA). La Direction RSE est en charge de la sensibilisation et de la formation des collaborateurs tandis que l'acheteur référent gère le panel de prestataires.

Ainsi en 2017, pendant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de handicap (SEEPH), la Direction RSE a organisé une table ronde sur la thématique du Positive Sourcing®.

L'objectif de cet événement était d'amener toutes les parties prenantes – prestataires, collaborateurs et un de nos clients – à débattre sur les freins et les leviers des achats solidaires.

Un manuel pratique a également été distribué aux collaborateurs afin de leur donner toutes les clés pour accroître leurs achats auprès des structures du STPA.

## 3. Respect des droits de l'homme

### a. Le Capital humain levier de développement d'Altavia

La Direction du Capital Humain d'Altavia et les équipes des business units ont revu récemment la politique Capital Humain. De cette révision est né un site internet dédié au Capital Humain Accessible à tous les collaborateurs, ce site internet permet de consulter à tout moment la politique du Capital Humain : les principes fondateurs, les responsabilités des managers, nos droits et nos devoirs, le socle de pratiques du Capital Humain comme nos engagements (lutte contre les discriminations et le harcèlement, prévention des conflits d'intérêts, recrutement juste). Les bonnes pratiques du manager (L'Art et la Manière du manager) sont aussi à disposition des collaborateurs, ainsi qu'un manuel d'accueil, une présentation des outils collaboratifs et des liens utiles.

Enfin, un groupe dédié sur le réseau social de l'entreprise, appelé Altavia Inside, permet de partager les bonnes pratiques au quotidien et de favoriser les interactions directes entre les collaborateurs.

Dans la charte du groupe, intitulée « L'Art et la Manière d'Altavia », les fondements éthiques constituent un socle commun aux business units et garantissent aux actuels et futurs collaborateurs d'Altavia un environnement de travail serein. Altavia et ses sous-traitants s'engagent à respecter les droits des femmes et des hommes dans tous les pays où ils exercent leur activité.

Un code éthique a également été mis en place au sein de toutes les filiales d'Altavia.

### b. La diversité, véritable richesse d'Altavia

Altavia valorise la diversité, exprimée notamment par la multiplicité des parcours des collaborateurs. Par ailleurs, tous les âges sont représentés au sein du groupe, de l'étudiant en alternance au senior en fin de carrière.

Les femmes représentent 59% des collaborateurs en France.

Altavia confirme sa volonté de mener une politique d'intégration et d'accompagnement dans l'emploi de collaborateurs reconnus handicapés.

À ce titre, comme les années passées, les actions menées en France, en ce sens concernent :

- Le recrutement
  - Dès lors qu'un besoin en recrutement est identifié, une annonce est diffusée sur les sites partenaires de l'APEC ou de Pôle Emploi, spécialisés dans le recrutement des salariés handicapés. Par ailleurs, se sont développés au sein des agences d'intérim avec lesquelles nous travaillons, des divisions spécialisées sur le placement de travailleurs reconnus handicapés, divisions que nous sollicitons de fait systématiquement.
- L'identification de collaborateurs reconnus handicapés

### c. Devoir de vigilance vis-à-vis du respect des droits de l'homme

La Charte RSE signée par les sous-traitants des business units françaises comporte des exigences en matière de respect des droits de l'Homme pour prévenir les discriminations et le travail des enfants. Avec la structuration à l'international des équipes Achats, la signature de la Charte RSE sera généralisée à l'ensemble des business units.

Le groupe Altavia a l'ambition de mettre en place une politique d'Achats Responsables fondée notamment sur l'intégration de critères sociaux et de gouvernance dans le process de référencement des fournisseurs et des sous-traitants. Une analyse des risques et des audits seront conduits auprès des fournisseurs stratégiques dans les pays identifiés comme à risque.

En interne, les collaborateurs peuvent rapporter à leur référent Capital Humain tout manquement touchant aux droits de l'Homme, que ce soit à leur rencontre ou envers un collaborateur.

## 4. Respect des normes du travail

### a. Les Engagements d'Altavia

Partout où le groupe est implanté, les collaborateurs sont au fait des normes du travail à respecter.

L'éditorial de Raphaël Palti, sur le site internet dédié au Capital Humain, fait référence aux Conventions de l'OIT : un lien pour les consulter est à disposition des collaborateurs.

Altavia s'assure aussi que les normes du travail sont respectées chez ses fournisseurs en leur faisant signer la charte RSE Fournisseur.

### I. Santé et sécurité des collaborateurs

« L'Art et la Manière d'Altavia » rappelle à chaque collaborateur les règles d'hygiène et de sécurité à respecter sur le lieu de travail. Chacun s'assure que son comportement ne met pas en danger autrui et signale à son manager / patron de business unit toute situation à risque qu'il pourrait observer.

Les business units françaises appliquent le droit du travail en étroite relation avec les délégués du personnel et les membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Les consignes de sécurité et la réglementation à respecter sur le lieu du travail sont affichées dans les bureaux. Des formations incendie et secourisme sont dispensées régulièrement aux collaborateurs. Par ailleurs, la tenue d'un registre de sécurité permet le suivi des interventions de maintenance obligatoires (extincteurs, blocs autonomes de sortie de secours). Le document unique consigne l'évaluation des risques.

En matière de dialogue social, les collaborateurs bénéficient de représentants du personnel (comités d'entreprise, délégués du personnel) et sont régulièrement sollicités par des baromètres Capital Humain, permettant de mesurer anonymement leur satisfaction et leur expérience au sein du groupe, de la business unit, de leur équipe comme de leur quotidien de travail. Les résultats de chaque baromètre sont partagés avec tous les collaborateurs et donnent lieu à des workshops permettant de remonter des idées et des propositions d'actions.

Des actions en matière de santé et de sécurité existent ailleurs qu'en France mais ne sont pas harmonisées. Aussi, la Direction RSE a la volonté de définir avec le Directeur du Capital Humain et les directeurs des business units un socle commun de principes relatifs à la santé et la sécurité des collaborateurs au sein du groupe : un responsable, des procédures et des formations.

Altavia a souhaité instaurer un dialogue social encore plus soutenu partout dans ses BU en instaurant des Forum. Ces Forum incitent tous les collaborateurs, quelle que soit la BU, la taille et le pays concerné à venir exprimer leur avis et contribution sur les sujets du quotidien.

### II. Formation

La politique de formation est construite en fonction de la stratégie des Business Units et des besoins exprimés par les collaborateurs & les managers afin de :

- développer les performances commerciales : maîtriser la relation clients et prospects (négociation, communication, ...)
- s'adapter aux changements, anticiper les évolutions techniques et métiers (digital, outils de production, ...)
- renforcer l'efficacité professionnelle par des moyens adaptés (bureautique, management, langues étrangères...)

### III. Convivialité et bien-être

Depuis sa création, Altavia a instauré des rites et rythmes au niveau du groupe comme dans chacune des business units. Il s'agit de moments qui favorisent le partage des informations de la BU et du groupe, nourrissent les collaborateurs sur nos métiers et proposent des moments conviviaux, comme les séminaires élargis.

En plus de ces rites et rythmes Altavia, chaque business unit favorise les activités communes comme des ateliers de bien-être et les pratiques de sport.

### IV. Equilibre vie professionnelle/vie personnelle

Altavia et ses filiales ont pris diverses mesures afin de permettre aux collaborateurs de mieux équilibrer leur activité professionnelle et leur vie personnelle.

Plusieurs business units ont mis en place le télétravail.

### b. Evaluation

#### Empreinte sociale

En France, il est procédé à la mesure annuelle de l'empreinte sociale (Effectifs, Emploi, Intérim, Absentéisme, Accidents du travail, Formation, Dialogue social, Discriminations, Rémunération et bénéfices sociaux).

Au plan international, les business units sont auditées une fois par an par un auditeur interne. Parmi les nombreux volets contrôlés, l'auditeur interne vérifie que les procédures de santé et sécurité au travail sont respectées. Sur le volet Capital Humain, la gestion des recrutements, des carrières et des départs, les frais professionnels ou encore l'attribution des voitures de fonction sont également audités.

## 5. Politiques et procédures fiables concernant la protection de l'environnement

### 1. Communication responsable

Altavia s'engage à améliorer son empreinte énergétique et accompagne ses clients dans la réduction de l'impact environnemental de leurs supports de communication (communication responsable).

Depuis 2010, Altavia renouvelle annuellement ses certifications FSC® et PEFC™ afin de garantir à ses clients la traçabilité du papier composant leurs supports de communication.

En 2017, deux nouvelles business units ont été certifiées : FSC® pour Altavia Japan (Japon) et FSC® & PEFC™ pour Altavia Fiber Value (France). Cela porte à 15 le nombre de business units certifiées en Europe et en Asie. Chaque année, 4 business units sont auditées par Bureau Veritas.

Dans le cadre de la norme ISO 14001, les business units Altavia Ibérica (Espagne et Portugal), auditées par Bureau Veritas, Altavia HTT (Royaume-Uni) audité par le British Assessment Bureau et Altavia Sumis (Pays-Bas) conduisent annuellement une évaluation des indicateurs environnementaux (consommation d'eau, d'énergie, de papier et autres) dans le but d'identifier les points d'amélioration. Ensuite, des objectifs précis et un plan d'action sont définis dans un souci de progrès continu.

#### CarboScan®

Altavia propose un calculateur carbone CarboScan® à l'ensemble de ses clients afin qu'ils aient une idée concrète des émissions de CO<sub>2</sub> associées à leurs outils de communication. Cet outil différenciant prend en compte la conception, le papier, l'impression et le transport.

En 2017, une nouvelle version du CarboScan® a été initiée dans le but de faciliter son usage auprès des collaborateurs et d'informer davantage les clients.

En effet, les émissions de carbone associées à la production seront systématiquement mentionnées sur les devis et les factures. En France, cette nouvelle version du CarboScan® fournira également le montant de l'éco-contribution Citéo associée au dossier, et permettra d'alimenter à partir de janvier 2019 une pré-déclaration Citéo de manière automatique. Les équipes Solutions d'Altavia et de Citéo travaillent en partenariat pour développer cette solution innovante.

#### Ecopublishing®

Créé et lancé en 2012 par Altavia, le référentiel de réduction de l'empreinte environnementale Ecopublishing® est une démarche d'écoconception fondée sur un ensemble de critères couvrant l'ensemble de la chaîne de production et de distribution du support de communication.

L'année 2017 s'est achevée avec la révision des critères Ecopublishing® dans le but de simplifier la compréhension et l'utilisation de ce référentiel, tout en garantissant une certaine exigence.

#### Upcycling

Partie intégrante de l'offre d'Altavia, l'upcycling permet aux clients de donner une seconde vie à leurs supports de communication. Les bâches en PVC sont transformées en sacs, trousse, pochettes. Catalogues ou rapports annuels font office de couvertures pour des carnets. Les business units s'approprient l'upcycling pour leurs propres projets internes.

### 2. Actions en interne

#### a. Formation des collaborateurs sur la communication responsable

Les collaborateurs bénéficient de formations sur les offres de communication responsable, et le Comex groupe est sensibilisé tous les ans aux problématiques relatives au management des certifications FSC® & PEFC™ lors des revues périodiques.

#### b. Mobilité des collaborateurs : réunions à distance

Afin de réduire les émissions de carbone liées aux déplacements professionnels, le groupe Altavia a mis en place depuis 2016 des solutions de la Google Suite (Hangout – Google Drive)

permettant une bonne expérience de réunions à distance avec vidéo et de partage de documents. Conscientes des impacts environnementaux relatifs aux déplacements professionnels, les business units prennent aussi des mesures visant à réduire l'autosolisme.

### c. Tri des déchets et réduction des émissions GES

Les business units gèrent leurs déchets de manière responsable, en triant un maximum et en faisant appel à des organismes de collecte spécialisés.

Outre le papier et les emballages, les piles et déchets électroniques sont collectés séparément.

Certaines filiales, notamment les deux business units britanniques vont même plus loin en s'engageant dans des démarches globales de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. En tant que membre du POPAI Sustainability Standard, HRG a adopté une approche fondée sur l'analyse du cycle de vie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Quant à Altavia HTT, les collaborateurs sont engagés dans un programme de compensation de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## 6. Politiques et procédures concernant la lutte contre la corruption

### Cadre réglementaire : la Loi Sapin II

Dans le cadre de la loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, dite Sapin II, le groupe révise sa charte éthique « L'Art et la Manière d'Altavia ».

Un groupe de travail s'est constitué depuis 2017 pour mettre en place le dispositif de prévention et de détection de la corruption requis par la loi.

Il est composé des personnes suivantes : Secrétaire général, Directeur Capital Humain groupe, Directeur Capital Humain France, Responsable de l'audit interne, Directeur des affaires juridiques corporate, Directeur des affaires juridiques commerciales et le Directeur financier groupe.

Ce groupe de travail a permis de lancer les chantiers et d'avancer sur la mise en place des 8 piliers de la loi Sapin II.

- La cartographie des risques a été établie.
- La charte éthique a été mise à jour. Elle permet de décrire les bonnes pratiques à suivre en interne et avec les parties prenantes d'Altavia. Le code de conduite inclus dans la charte éthique prévoit également des sanctions disciplinaires en cas de manquement aux règles établies.
- Un dispositif d'alerte a été mis en place : les collaborateurs pourront envoyer à une adresse email dédiée toute alerte qui sera rapportée au comité des nominations et des rémunérations. Une phase d'investigation sera ensuite lancée pour chaque alerte.
- La formation des managers et des employés exposés au risque de corruption et de trafic d'influence sera assurée par la Direction du Capital Humain.
- Le groupe Altavia met en place les procédures d'évaluation de ses fournisseurs et ses principaux clients au regard du risque de corruption et du trafic d'influence.
- La bonne application des procédures et du code de conduite sera vérifiée par les audits internes et pourra faire l'objet d'un contrôle par l'Agence Française Anticorruption.

### 7. Mécénats de compétences

Altavia est mécène des associations suivantes :

- Agence du Don en Nature
- Réseau Entreprendre
- Cité de la réussite

## III – Indicateurs clé de performance relatifs au domaine social

### Emploi

Effectif ETP moyen*	2017	2018
France	808	940
Europe	565	596
Reste du monde	278	308
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>1 650</b>	<b>1 844</b>

NB : l'augmentation provient notamment de l'acquisition de nouvelles sociétés.

\* Moyenne des ETP des sociétés du périmètre du groupe au 31/12 de l'année considérée.

Accident du travail*	2017	2018
France	18	14
Europe	7	4
Reste du monde		
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>25</b>	<b>18</b>

\*Correspond à la définition de la réglementation du travail en France.

Recrutements*	2017	2018
France	166	263
Europe	130	128
Reste du monde	59	85
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>355</b>	<b>475</b>

\*Effectif physique.

Départs*	2017	2018
France	143	236
Europe	102	112
Reste du monde	75	101
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>320</b>	<b>449</b>

\*Effectif physique.

Taux de turnover*	2017	2018
France	17,7%	25,1%
Europe	18,1%	18,8%
Reste du monde	27%	32,8%
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>19,4%</b>	<b>24,3%</b>

\*Il s'agit du nombre de départs divisé par les ETP moyens de l'année.

Handicapés	2017	2018
France	4	8
Europe	3	3
Reste du monde	2	2
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>9</b>	<b>13</b>

### Formation

La formation en France a progressé de 17% entre 2017 et 2018.

Altavia a consacré sur le périmètre France, 140 000€ à la Formation en 2017 et 163 861 € en 2018.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

## IV – Table de concordance de la Déclaration de Performance Extra-financière

Article L225-102-1 et R225-105 du Code de commerce	Références paragraphes
Modèle d'affaires de la société	Renvoi au Chapitre II du présent document
Description des principaux risques relatifs à la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité	Chapitre II A
Conséquences sociales de l'activité	Chapitre II C 3 et 4
Conséquences environnementales de l'activité de la société	II C1 et II C2
Effets de l'activité quant au respect des droits de l'homme	II C3
Conséquence sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit	Les éléments liés à ce chapitre sont en cours d'élaboration
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	2 C 5
Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire	En raison de l'absence de restaurant d'entreprise sur l'ensemble des BU, la thématique relative à la lutte contre la précarité alimentaire est identifiée comme non pertinente
Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire	En raison de l'absence de restaurant d'entreprise sur l'ensemble des BU, la thématique relative au gaspillage alimentaire est identifiée comme non pertinente
Engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal	Le respect du bien-être animal est identifié comme non pertinent au regard de l'activité d'Altavia
Engagements sociétaux en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable	En raison de l'absence de restaurant d'entreprise sur l'ensemble des BU, la thématique relative à l'alimentation responsable, équitable et durable est identifiée comme non pertinente
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	II C 4 a iv
Actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités	II C 3 b
Mesures prises en faveur des personnes handicapées	II C 2.2 II C 3 b

Votre Conseil vous invite, après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'administration

A l'Assemblée Générale de la société Altavia,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Altavia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 55,6 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation comme indiqué en note 1.2.5 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et revu les calculs conduisant aux montants de dépréciation comptabilisés.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

#### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

#### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

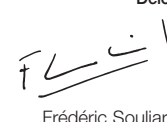
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense et Paris, le 17 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes :

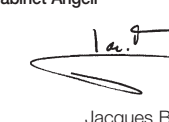
Deloitte & Associés

Cabinet Angeli

  
Frédéric Souliard

  
Bertrand Boisselier

  
Marc Angeli

  
Jacques Brun



## ALTAVIA S.A. COMPTES SOCIAUX

### BILAN ACTIF

Euros	Valeurs au 31/12/2018			Valeurs au 31/12/2017
	Brut	Amort. dépréciations	Net	
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement	856 162	856 162		
Concessions, brevets et droits similaires	133 539	116 489	17 050	23 050
Fonds commercial (1)	1		1	1
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	4 188 044	3 213 663	974 381	1 074 962
Avances et acomptes	96 174		96 174	
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	35 587 030		35 587 030	35 594 817
Autres titres immobilisés	76		76	76
Autres immobilisations financières	596 921		596 921	588 750
<b>Total (I)</b>	<b>41 457 948</b>	<b>4 186 314</b>	<b>37 271 633</b>	<b>37 281 656</b>
<b>Actif circulant</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 602		1 602	5 943
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés (3)	4 413 309	389 407	4 023 902	2 033 336
Autres créances (3)	58 617 817		58 617 817	40 731 105
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres	5 385 109		5 385 109	5 385 109
Autres titres	2 291 957		2 291 957	1 402 793
<b>Disponibilités</b>	<b>435 548</b>		<b>435 548</b>	<b>357 764</b>
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	<b>92 351</b>		<b>92 351</b>	<b>63 007</b>
<b>Total (II)</b>	<b>71 237 694</b>	<b>389 407</b>	<b>70 848 287</b>	<b>49 979 057</b>
<b>Total général (I à II)</b>	<b>112 695 642</b>	<b>4 575 721</b>	<b>108 119 920</b>	<b>87 260 714</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

### BILAN PASSIF

Euros	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
<b>Capitaux propres</b>		
Capital (dont versé : 3 846 411)	3 846 411	3 846 411
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 446 046	2 446 046
Réserves :		
- Réserve légale	391 888	391 888
- Réserves réglementées	518 590	472 008
- Autres réserves	5 493 479	5 493 479
Report à Nouveau	40 041 640	35 219 583
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 475 600	8 653 077
<b>Situation nette</b>	<b>61 213 654</b>	<b>56 522 492</b>
Provisions réglementées	24 982	8 600
<b>Total (I)</b>	<b>61 238 636</b>	<b>56 531 092</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	58 819	29 705
Provisions pour charges	590 610	519 623
<b>Total (II)</b>	<b>649 429</b>	<b>549 328</b>
<b>Dettes (1)</b>		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	39 655 302	24 059 626
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 055 184	990 732
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 353 488	1 282 703
Dettes fiscales et sociales	1 848 655	2 367 065
Autres dettes	1 313 456	1 480 168
Produits constatés d'avance	5 770	
<b>Total (III)</b>	<b>46 231 855</b>	<b>30 180 293</b>
<b>Écarts de conversion passif (IV)</b>		
<b>Total général (I à IV)</b>	<b>108 119 920</b>	<b>87 260 714</b>
(1) Dont à plus d'un an	29 895 834	5 804 223
(1) Dont à moins d'un an	16 336 021	24 376 070
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	36 266	111
(3) Dont emprunts participatifs		

## COMPTE DE RÉSULTAT

Euros	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation en valeur	Variation en %
<b>Produits d'exploitation</b>				
Production vendue (biens/services) dont export. : 5 570 190	14 562 211	13 067 369	1 494 842	11,44
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>14 562 211</b>	<b>13 067 369</b>	<b>1 494 842</b>	<b>11,44</b>
Reprises sur provisions et transfert de charges	14 364	334 296	-319 932	-95,70
Autres produits	16	312	-296	-94,92
<b>Total des produits d'exploitation (I) (1)</b>	<b>14 576 591</b>	<b>13 401 977</b>	<b>1 174 614</b>	<b>8,76</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Autres achats et charges externes	8 115 203	6 001 329	2 113 873	35,22
Impôts, taxes et versements assimilés	632 837	654 092	-21 254	-3,25
Salaires et traitements	3 744 198	3 813 500	-69 303	-1,82
Charges sociales	1 573 089	1 731 990	-158 901	-9,17
<b>Dotations aux amortissements et dépréciations :</b>				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	206 683	195 553	11 131	5,69
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		200 246	-200 246	-100,00
- Dotations aux provisions	70 987	61 162	9 825	16,06
Autres charges	50 746	41 299	9 447	22,87
<b>Total des charges d'exploitation (II) (2)</b>	<b>14 393 744</b>	<b>12 699 172</b>	<b>1 694 572</b>	<b>13,34</b>
<b>Résultat d'exploitation (I - II)</b>	<b>182 847</b>	<b>702 805</b>	<b>-519 958</b>	<b>-73,98</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Bénéfice ou perte transféré (III)	215 051		215 051	
Perte ou bénéfice transféré (IV)		194 115	-194 115	-100,00
<b>Produits financiers</b>				
Participations (3)	7 911 931	6 518 191	1 393 739	21,38
Autres intérêts et produits assimilés (3)	506 263	452 811	53 452	11,80
Différences positives de change		5	-5	-100,00
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>8 418 194</b>	<b>6 971 008</b>	<b>1 447 186</b>	<b>20,76</b>
<b>Charges financières</b>				
Intérêts et charges assimilées (4)	303 156	213 509	89 646	41,99
Différences négatives de change		125 461	-125 461	-100,00
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>303 156</b>	<b>338 970</b>	<b>-35 815</b>	<b>-10,57</b>
<b>Résultat financier (V - VI)</b>	<b>8 115 038</b>	<b>6 632 037</b>	<b>1 483 001</b>	<b>22,36</b>
<b>Résultat courant avant impôts (I+II+III-IV+V-VI)</b>	<b>8 512 936</b>	<b>7 140 728</b>	<b>1 372 209</b>	<b>19,22</b>
Produits exceptionnels (VII)	21 529	1 871 189	-1 849 659	-98,85
Charges exceptionnelles (VIII)	68 022	13 422	54 600	406,79
<b>Total du résultat exceptionnel (VII - VIII)</b>	<b>-46 492</b>	<b>1 857 767</b>	<b>-1 904 259</b>	<b>-102,50</b>
Impôts sur les bénéfices (X)	-9 156	345 417	-354 573	-102,65
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>23 231 365</b>	<b>22 244 173</b>	<b>987 192</b>	<b>4,44</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>14 755 765</b>	<b>13 591 096</b>	<b>1 164 669</b>	<b>8,57</b>
<b>Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>8 475 600</b>	<b>8 653 077</b>	<b>-177 477</b>	<b>-2,05</b>
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées		6 922 718		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		5 006		

## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### Extrait de l'annexe au bilan et au compte de résultat

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 est de 108 119 920,39 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 8 475 599,92 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/18 au 31/12/18.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels actuellement en vigueur en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La société applique les nouvelles règles comptables relatives à la définition, la valorisation, l'amortissement et la dépréciation des actifs notamment le règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014.

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels linéaire 1 an
- Marques et logo linéaire 5 ans
- Agencements et installations linéaire 5 à 10 ans
- Mobilier linéaire 5 à 10 ans
- Matériel informatique et de bureau linéaire 3 ans
- Matériel de transport linéaire 2 à 5 ans

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur valeur historique. Elles se composent de titres de participation des filiales, de créances rattachées à ces participations et des dépôts et cautionnements versés.

À la clôture de l'exercice, la valeur historique est comparée à la valeur d'utilité tenant compte de la quote-part d'actif retraité et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés du Groupe. L'écart défavorable fait l'objet de provisions pour dépréciation des titres et prêts à caractère financier.

### Clients

Les créances clients et comptes rattachés sont enregistrés à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation appropriées et déterminées de manière individualisée.

Le montant de la provision au 31/12/2018 s'élève à 389 407 €.

### Autres Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'achat ou au prix de marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constatée. Les valeurs mobilières de placement incluent les titres de la société Altavia acquis dans le cadre d'un plan de stock-options mis en place au cours du premier semestre 2003 et d'achat d'actions auprès d'actionnaires en 2008, 2009, 2010, 2012 et 2013. En 2017, 59 037 actions propres ont été cédées pour un montant de 4 341 990,26 €.

En euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2018	Dépréciation au 31 déc. 2018	Valeurs nettes au 31 déc. 2018	Valeurs nettes au 31 déc. 2017
Actions propres	5 385 109		5 385 109	5 385 109
Valeurs mobilières de placement	2 291 957		2 291 957	1 402 793
<b>TOTAL</b>	<b>7 677 066</b>	<b>0</b>	<b>7 677 066</b>	<b>6 787 902</b>

### Stock-options

L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Par assemblée générale du 20/11/2014, il a été décidé de prolonger de 2 ans le délai des options de souscription pour les actions attribuées en 2010.

Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice 2012.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	28/06/2012	1 138	28/06/2016	01/07/2016 ou 28/12/2016 Repoussée par AG au 28/12/2018	74,72€
20/05/2010	20/09/2012	15 858	01/11/2016	01/01/2017 Repoussée par AG au 01/01/2019	74,72€

Sur les 16 996 options attribuées en 2012, 16 996 sont devenues caduques.

Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice 2013.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	04/02/2013	5 621	01/05/2017	01/07/2017 Repoussée par AG au 01/11/2019	74,72€
20/05/2010	20/06/2013	20 800	20/06/2017	01/07/2017 ou 20/12/2017 Repoussée par AG au 20/12/2019	74,87€
20/05/2010	17/07/2013	9 175	01/11/2017	01/01/2018 Repoussée par AG au 01/01/2020	74,87€

Sur les 35 596 options attribuées en 2013, 15 835 sont devenues caduques.

Ainsi, sur les 132 424 options attribuées, 104 016 sont devenues caduques, il en reste donc 19 761 attribuées en 2013 non expirées.

### Indemnité de départ à la retraite

En France, des indemnités conventionnelles de départ à la retraite sont payables lors du départ à la retraite de l'employé s'il fait encore partie du groupe à cette date. Ces indemnités sont évaluées et provisionnées sur la base du salaire et de l'ancienneté de l'employé à la date du départ, en fonction des règles des conventions applicables.

Le montant de l'engagement est déterminé en application des dispositions de l'annexe 1 de la recommandation ANC n° 2013-02.

La comptabilisation des écarts actuariels est déterminée selon la méthode 1 du "Corridor".

Les hypothèses concernant les taux d'actualisation et les taux de progression des salaires utilisés pour le calcul des engagements sont de 1,95% et de 1,55% en 2018.

L'âge de départ à la retraite retenu est 65 ans.

Le taux de charges sociales retenu s'élève à 45 %.

La provision au 31/12/18 s'élève à 519 610 € soit une dotation de 70 987 € et un impôt différé correspondant de -17 747 € pour l'exercice 2018.

Le taux d'impôt société à 25 % a été retenu pour le calcul de l'impôt différé contre 28 % en 2017.

Une régularisation de la provision antérieure a donc été comptabilisée pour 15 588 €.

### CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel, un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit impôts Compétitivité Emploi).

Le montant pour l'exercice 2018 s'élève à 17 701 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce dispositif.

L'utilisation de ce crédit d'impôt est conforme à l'article 244 quater C du CGI.

### Provisions pour risques et charges

La société applique le règlement ANC 2014-03 relatif aux passifs.

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en-cours rendent probables. Les provisions constituées correspondent à des provisions concernant des actions propres dans le cadre d'un plan de stock-options et aux indemnités de départ à la retraite.

Le prix moyen d'acquisition des actions propres ayant changé suite à la cession en 2017

de 59 037 titres, une dotation complémentaire de 39 058 € a été comptabilisée au cours de l'exercice.

Par ailleurs, 9 944 € ont été repris au titre de la provision sur stock option devenue sans objet.

### Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices (Code de commerce - Article R225-102)

Euros	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	3 846 411	3 846 411	3 846 411	3 846 411	3 846 411
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	1 282 137	1 282 137	1 282 137	1 282 137	1 282 137
<b>Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	14 562 211	13 067 369	13 399 997	12 567 902	12 064 499
Résultat av. impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8 787 394	8 929 910	8 780 876	5 672 951	6 510 434
Impôts sur les bénéfices	-9 156	345 417	-686 599	-631 708	42 904
Résultat net (C)	8 475 600	8 653 077	9 204 692	5 896 293	5 985 388
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	320 950	-68 584	262 784	408 366	482 142
Résultat distribué (D)	4 000 267	4 000 267	3 000 201	3 000 201	2 677 104
<b>Résultat par action</b>					
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	6,85	6,96	6,85	4,42	5,08
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	6,86	6,70	7,38	4,92	5,04
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions = (C) / (A)	6,61	6,75	7,18	4,60	4,67
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	3,12	3,12	2,34	2,34	2,09
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	29	29	31	31	31
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 744 198	3 813 500	3 518 464	3 663 929	3 576 487
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales)	1 573 089	1 731 990	1 525 938	1 536 358	1 502 500

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2018

## Autres informations significatives

### Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux mandataires sociaux d'Altavia s'élève à un montant de 1 519 314 €.

### Informations sur les postes

Nous avons opté fin 2000 pour le régime d'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

La société tête de Groupe est Altavia. Le périmètre d'intégration fiscale s'est élargi au 01/01/2009 des filiales initialement intégrées sous Altavia France.

Les filiales entrant dans le périmètre d'intégration fiscale sont Altavia Europe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, Altavia Newco depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 devenue en 2013 Altavia Coach, Altavia France, Altavia Paris, Altavia Nantes, Altavia Lille, Altavia Nantes Newco devenue Wetail depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, Altavia CEI et Actipaper depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, Shopper Mind depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, Altavia International, Agence Cosmic et Au Numéro 6 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Altavia Newco devenue Altavia Fiber Value depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, IMS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Altavia Saint-Étienne est sortie du périmètre d'intégration fiscale avec effet au 01/01/2017.

La société tête de groupe est redevable de l'impôt sur les sociétés, des contributions liées à celui-ci pour son propre compte et des filiales intégrées.

Chaque société supporte l'impôt comme si elle n'était pas Membre du groupe et l'économie d'impôt éventuelle est comptabilisée dans la société tête de groupe.

Le résultat fiscal du groupe s'établit à 7 725 903 €.

Ce résultat fiscal tient compte des résultats bénéficiaires et déficitaires de nos filiales.

Le résultat fiscal propre de la société Altavia s'établit à 890 632 €.

L'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale comptabilisée chez Altavia s'élève à 598 224 € au 31/12/2018.

La société Altavia a supporté l'impôt pour le compte des sociétés redevenues bénéficiaires au 31/12/2018, soit Altavia Europe pour 8 501 €, Altavia Nantes pour 314 855 €, Agence Cosmic pour 5 403 €.

### Emprunts et dettes financières

Le Groupe Altavia bénéficiait d'une ligne de crédit confirmée pouvant s'élever jusqu'à 135 m€ ; Au 31/12/2018, cette ligne de crédit est utilisée pour 1,3 m€.

La ligne de crédit ne fait plus l'objet de couverture au 31/12/2018.

Altavia a par ailleurs signé en 2015 auprès de la BPI, un crédit pour un montant de 5 m€ amorti de 1 m€/an sur 5 ans. Le premier remboursement a eu lieu le 15/01/2016, l'en-cours de ce crédit au 31/12/2018 s'établit ainsi à 2 m€.

### Liste des filiales et participations

Informations financières	Capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Capitaux propres	Résultats bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
<b>Filiales et participations</b>					
<b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations</b>					
<b>1. Filiales (détenues à plus de 50 %)</b>					
Altavia Fiber Value	200 000	100	514 676	226 937	
Altavia France	1 646 784	100	25 914 650	5 758 601	3 995 484
Altavia Asia	404 491	100	2 763 631	724 732	
Altavia Europe	5 594 928	100	9 034 688	2 091 875	3 916 447
Altavia Coach	1 931 292	100	996 618	-1 110 322	
Altavia International	10 000	100	-3 546 350	-2 166 765	
DISKO	30 000	65,83	1 241 342	196 441	
Altavia Inc.	93	100	34 668	-2 234	
Altavia Newco 4	1 000	100	1 000		
<b>2. Participations (détenues entre 5 et 50 %)</b>					
Altavia Connect	50 000	34	1 355 092	1 305 092	
<b>B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication</b>					
Filiales françaises					
Filiales étrangères					
Participations dans les sociétés françaises					
Participations dans les sociétés étrangères					

### A l'Assemblée Générale de la société Altavia,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Altavia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

##### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les immobilisations financières sont évaluées selon les modalités présentées dans la note Immobilisations Financières de l'annexe aux états financiers. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des immobilisations financières.

##### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

##### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

##### Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Président consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

##### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

##### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

##### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense et Paris, le 17 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes :

Deloitte & Associés Cabinet Angeli

  
Frédéric Souliard

  
Bertrand Beisselier

  
Marc Angeli

  
Jacques Brun